

PAR COURRIEL : [REDACTED]

Québec, le 27 janvier 2025

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès à l'information
Dossier 436 181

Madame [REDACTED]

Par la présente, nous donnons suite à votre requête reçue le 10 janvier 2025 par laquelle vous formulez une demande conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ — Chapitre A-2.1).

Comme souhaité, nous vous transférons copie des documents que nous possédons concernant le dossier cité en objet. Dans les fichiers qui vous sont transmis, vous constaterez que certaines informations ont été caviardées en vertu des articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès*. Ces articles ne nous permettent pas de partager des renseignements personnels, lesquels sont confidentiels au sens de cette loi.

En terminant, selon les articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès*, nous vous signalons que vous pouvez réclamer la révision de cette conclusion auprès de la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours de la présente décision. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Recevez, Madame, nos salutations distinguées.

[REDACTED]

Manon Côté

Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

RECOMMANDÉ

Longueuil, le 7 juin 2022

PRÉAVIS

Article 14.1 - Loi sur la protection du
territoire et des activités agricoles

Guindon et Frères inc.

a/s Monsieur Michael Zeppetelli
580, route de la Cité-des-Jeunes
Saint-Lazare (Québec) J7T 2A7

OBJET : Dossier : 436181
Lot : 3 609 739
Cadastre : Cadastre du Québec
Circonscription foncière : Vaudreuil
Municipalité : Rigaud
MRC : Vaudreuil-Soulanges

Monsieur,

Le lot 3 609 739 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil (ci-après le « Lot ») fait partie de la zone agricole et est assujéti aux dispositions de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*¹ (la Loi). L'article 26 de la Loi interdit toute forme d'utilisation à des fins autres que l'agriculture sur la superficie d'un lot à moins d'une autorisation de la Commission ou de l'exercice d'un droit prévu à la Loi ou à un règlement adopté en vertu de la Loi.

Le Lot est la propriété de Guindon et Frères inc., pour l'avoir acquis par acte de vente enregistré sous le numéro 129446 au registre foncier de la circonscription foncière de Vaudreuil le 7 novembre 1973.

Le 29 mars 2012, la Commission autorisait à son dossier 400783, sous conditions, l'exploitation d'une sablière associée à des activités de fabrication de terreau (tamisage, mélange, entreposage) et sa restauration sur une partie du lot 3 609 739 du cadastre du

¹ RLRQ, c. P-41.1

... 2

Québec, circonscription foncière de Vaudreuil, d'une superficie approximative de 3,85 hectares. Cette autorisation a été consentie pour une période de 10 ans, soit jusqu'au 29 mars 2022.

Or, il a été constaté les contraventions suivantes à cette dernière autorisation, rendue le 29 mars 2012 :

- Une irrégularité quant aux matériaux de remblai, qui présentent beaucoup de roches à retirer, ce qui constitue une contravention à la condition n° 6 de l'autorisation;
- Le réaménagement du site n'aurait pas été complété à l'échéance de l'autorisation, et ce, en contravention avec la condition n° 9 de ladite autorisation.

Ces utilisations, effectuées sans droit ni autorisation de la Commission, constituent des contraventions aux conditions de l'autorisation au dossier 400783 et doivent cesser immédiatement.

Nous avons reçu mandat de vous aviser qu'au terme d'un délai de **dix (10) jours** à compter de la date de réception du présent préavis, la Commission pourrait émettre une ordonnance visant à faire cesser la contravention et, s'il y a lieu, démolir les travaux exécutés et remettre les lieux en leur état antérieur.

Ainsi, conformément à l'article 14.1 de la Loi, vous avez le droit, **pendant ce délai**, de présenter des observations **écrites**, de produire des documents pour compléter le dossier et de demander une rencontre avec des membres de la Commission pour donner votre point de vue sur les contraventions qui sont reprochées.

Vous pouvez transmettre vos observations écrites et documents sous l'une des formes suivantes :

Par courriel à cptaq_avocats@cptaq.gouv.qc.ca

Par la poste à l'adresse suivante :

Commission de protection du territoire
agricole du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 2e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Par télécopieur :

Bureau de Québec : 418 643-2261
Bureau de Longueuil : 450 651-2258

Toute contravention à la Loi vous rend passible des sanctions qui y sont prévues.

Veillez agir en conséquence.



Vanessa Héroux, stagiaire en droit
Direction des affaires juridiques et des enquêtes

VH/pg

c.c. Banque Nationale du Canada [REDACTED]
Municipalité de Rigaud (par courriel : rigaud@ville.rigaud.qc.ca)
Madame Mélanie Drapeau, agronome

RAPPORT D'ENQUÊTE

OBJET: Dossier : 436181
Lot rénové : 3 609 739
Cadastre : Du Québec
Circonscription foncière : Vaudreuil
Municipalité : Rigaud
M.R.C. : Vaudreuil-Soulanges

IDENTIFICATION DES PERSONNES VISÉES

Propriétaire : Guindon et Frères inc.
580, route de la Cité-des-Jeunes
Saint-Lazare (Québec) J7T 2A7

Références : 400783

BUT DE L'ENQUÊTE

Vérifier l'utilisation d'un lot situé en zone agricole, plus précisément, si les conditions émises dans la décision de la Commission rendue au dossier 400783 ont été respectées.

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE

Les vérifications effectuées ont permis de constater que les conditions ont presque toutes été suivies, excepté les conditions 6 et 9.

Ces activités sont effectuées sans apparence de droit ni autorisation de la Commission.

Le dossier est transmis pour étude.

LES FAITS

Identification et assujettissement du lot.

1. L'emplacement visé est situé en zone agricole et assujetti à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA) depuis le premier décret, soit le 9 novembre 1978.

Propriétaire

2. Le 31 octobre 1973, en vertu de l'acte numéro 129 446, Guindon et Frères inc. acquiert, entre autres, le lot visé et en est encore propriétaire à ce jour.
3. Guindon et Frères inc. est une entreprise constituée depuis le 25 janvier 1972 et immatriculée au Registre des entreprises du Québec à l'adresse du 580, route de la Cité-des-Jeunes, Saint-Lazare (Québec) J7T 2A7. Elle déclare des activités de travaux d'excavation et de nivellement ainsi que d'installation de fosse septique.

P-1 : Acte numéro 129 446

P-2 : Index des immeubles

P-3 : Extrait du Registre des entreprises du Québec

Visite des lieux

4. Il s'agit d'un dossier sans visite.

Autres vérifications

5. Selon le rapport agronomique de la Commission, la parcelle qui bénéficiait d'une autorisation selon la décision rendue au dossier 400783 n'a pas été remise en culture avant la date d'échéance de ladite autorisation. De plus, les roches ramassées de la surface et mises en amas n'ont pas été sorties du site selon ledit rapport.

P-4 : Rapport agronomique

DOSSIERS ANTÉRIEURS

6. Le 29 mars 2012, au dossier 400783, la Commission autorisait l'utilisation, à des fins autres que l'agriculture, soit pour l'exploitation d'une sablière associée à des activités de fabrication de terreau (tamisage, mélange, entreposage) et sa restauration, d'une superficie de 3,85 hectares, localisée sur une partie du lot 3 609 739, à certaines conditions, dont le dépôt d'une caution de 50 000\$.

P-5 : Décision rendue au dossier 400783

7. Le 20 juillet 2012, la Commission confirmait qu'elle avait reçu la lettre de garantie irrévocable, émise par la Banque Nationale du Canada à Guindon et Frères inc. et que ceux-ci pouvaient entamer les travaux tels que décrits dans la décision rendue au dossier 400783.

P-6 : Correspondance du 20 juillet 2012



Éric Dubé, enquêteur
Direction des affaires juridiques et des enquêtes

LISTE DES PIÈCES DOSSIER 436181

1. Acte numéro 129 446
2. Index des immeubles
3. Extrait du Registre des entreprises du Québec de Guindon et Frères inc.
4. Rapport agronomique
5. Décision rendue au dossier 400783
6. Correspondance du 20 juillet 2012



Éric Dubé, enquêteur
Direction des affaires juridiques et des enquêtes

No.- I528

Le 31 octobre 1973

CONTRAT DE VENTE

par

MM. Jean-Guy & Lucien Guindon

à

Guindon & Frères, Inc.

L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE-TREIZE,

Le trente et un octobre

DEVANT Me Laurent Bélanger

Notaire à Rigaud, Province de Québec.

O N T C O M P A R U : -

MESSIEURS JEAN-GUY ET LUCIEN GUINDON,

Ci-après nommés " LES VENDEURS ".

LESQUELS ont, par les présentes, vendu avec la garantie légale à GUINDON ET FRERES, INC., corporation légalement constituée par lettres patentes suivant la première partie de la loi des compagnies du Québec, en date du 25 janvier 1972, ayant son siège social dans la paroisse de Rigaud, agissant aux présentes par Madame Lucien Castonguay, sa directrice, dûment autorisées en vertu d'une résolution du conseil d'administration de ladite corporation adoptée à une séance tenue le trente et un octobre ----- mil neuf cent soixante-treize (1973), et dont copie de ladite résolution est ci-annexée après avoir été reconnue véritable et signée par ladite représentante et le Notaire soussigné.

Ci-après nommée " L'ACQUEREURE ".

ici présente et acceptant acquéreur, l'immeuble suivant, savoir:

D E S I G N A T I O N : -

Un terrain vague ayant front sur la route 17, en la paroisse de Rigaud, comté de Vaudreuil, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Ste-Madeleine de Rigaud comme étant:-

1/- Toute la partie du lot numéro QUATRE-VINGT-HUIT (P. 88) située au sud-ouest de la route 17, Montréal-Rigaud-Ottawa, mesurant trois arpents de largeur soit toute la largeur dudit lot sur toute la profondeur qu'il peut y avoir entre ladite route 17 et le lot numéro quatre-vingt-neuf (89) et bornée comme suit: en front, vers le nord-est par la route 17, en arrière, vers le sud-ouest par une partie du lot qua-



1043223754

No. 129446
ENREGISTRE à Vaudreuil
le - 7 NOV. 1973
A 9 Heures 30 M
Jean-François
Notaire

tre-vingt-neuf (P.89) ci-après décrite, d'un côté vers le sud-est par la partie ci-après décrite du lot 90 et de l'autre côté, vers le nord-ouest par le lot quatre-vingt-six.

✓ 2.- Toute la partie du lot quatre-vingt-neuf (P.89) mesurant trois arptents de largeur soit toute la largeur dudit lot, sur toute la profondeur qu'il peut y avoir entre la partie du lot quatre-vingt-huit (P.88), ci-haut décrite, et une autre partie dudit lot quatre-vingt-neuf (P.89) étant la route trans-Canadienne et tel que décrit dans l'acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 103094, et bornée comme suit:- vers le nord-est par la partie du lot quatre-vingt-huit (p.88) en premier lieu décrite, vers le sud-ouest par une autre partie dudit lot quatre-vingt-neuf (P.89) étant la route trans-Canadienne tel que décrite dans l'acte enregistré à Vaudreuil, sous le numéro 103094, vers le sud-est par la partie du lot quatre-vingt-douze ci-après décrite, et vers le nord-ouest par une partie du lot quatre-vingt-sept (P.87) du même cadastre;

✓ 3.- Toute la partie du lot numéro QUATRE-VINGT-DIX (P.90) située au sud-ouest de la route 17, Montréal-Rigaud-Ottawa mesurant toute la largeur dudit lot sur toute la profondeur qu'il peut y avoir entre la route 17, et le lot quatre-vingt-douze du même cadastre, bornée comme suit;- en front vers le nord-est par la route 17, en arrière vers le sud-ouest par la partie du lot quatre-vingt-douze (P.92) ci-après décrite, d'un côté vers le nord-ouest par la partie ci-haut décrite du lot quatre-vingt-huit, de l'autre côté vers le sud-est par partie du lot quatre-vingt-treize

✓ 4.- La partie du lot quatre-vingt-douze (P.92) mesurant toute la largeur dudit lot sur toute la profondeur qu'il peut y avoir entre la partie du lot quatre-vingt-dix (P.90) ci-haut décrite, et une autre partie du lot quatre-vingt-douze (P.92) étant la route trans-Canadienne, tel que décrite dans l'acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 103094; et bor-

née comme suit:- vers le nord-est par partie du lot quatre-vingt-dix(P.90) ci-haut décrite, vers le sud-ouest par une autre partie du lot quatre-vingt-douze (P.92) étant la route trans-Canadienne tel que décrite dans l'acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 103094, d'un côté vers le nord-ouest par la partie du lot quatre-vingt-neuf (P.89) ci-haut décrite, et vers le sud-est par une autre partie du lot quatre-vingt-treize (P.93).

Tel que le tout se trouve ce jour avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et sujet notamment:

1.- Partie du lot 88 à la servitude en faveur de Gatineau Power Company suivant acte sous seing privé en date du quatorze mai mil neuf cent quarante-sept (1947) enregistré à Vaudreuil sous le numéro 62432.

2.- Partie des lots 88, 90 et 92 à la servitude en faveur de Gatineau Power Company suivant acte sous seing en date du seize novembre mil neuf cent cinquante (1950), enregistré à Vaudreuil sous le numéro 68013;

3.- Partie des lots 89 et 92 à une servitude de non accès à la Route Trans-Canada, suivant acte sous seing privé en date du vingt-et-un août mil neuf cent soixante-deux (1962) enregistré à Vaudreuil sous le numéro 93724, et suivant acte sous seing privé en date du neuf novembre mil neuf cent soixante-quatre (1964) enregistré à Vaudreuil sous le numéro 100387.

T I T R E : -

Les vendeurs sont propriétaires de ce que dessus vendu ~~à~~/il/é/pour l'avoir acquis de Place-ments Dorion Investments Inc., suivant contrat de vente du 9 août 1971, devant Me F. Edouard Belliveau, Notaire, enregistré à Vaudreuil 120210.

DECLARATIONS DES VENDEURS :-

Les vendeurs déclarent ce qui suit, savoir:

1.- Que leur état matrimonial respectif est le suivant:

Monsieur Lucien Guindon déclare qu'il est marié en premières noces avec Dame Lucille Castonguay, qui vit, sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat de mariage, passé devant Me Laurent Bélanger, Notaire, le neuf décembre mil neuf cent soixante-douze (1972), enregistré à Vaudreuil sous le numéro 125334; et de plus qu'il n'existe présentement aucune convention entre les époux ayant pour objet de modifier leur régime matrimonial ou leur contrat de mariage, ni requête en homologation de telle convention, de même qu'aucune demande en séparation de corps, en nullité de mariage ou en divorce.

Monsieur Jean-Guy Guindon déclare qu'il est marié en premières noces avec Dame Jacqueline Castonguay, qui vit, sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat de mariage, passé devant Me Jean-Louis Boileau, Notaire, le treize octobre mil neuf cent cinquante-six (1956), enregistré à Vaudreuil sous le numéro 78775; et de plus qu'il n'existe présentement aucune convention entre les époux ayant pour objet de modifier leur contrat de mariage, ni requête en homologation de telle convention, de même qu'aucune demande en séparation de corps, en nullité de mariage ou en divorce.

2.- Que toutes les taxes municipales et scolaires et autres impositions foncières ont été payées jusqu'à ce jour;

3.- Que l'immeuble présentement vendu est libre de tous privilèges et hypothèques quelconques;

CONDITIONS ET POSSESSION : -

Au moyen des présentes, l'acquéreuse sera propriétaire de ce que dessus vendu et elle en aura la possession à compter de ce jour, à la charge;

1.- De payer les frais et honoraires des présentes, copies et enregistrement;

2.- De payer les taxes municipales

et scolaires et autres impositions foncières à compter de ce jour;

3.- De n'exiger des vendeurs que les titres présentement fournis, aucun certificat de recherche, aucun bornage ou arpentage ni aucune clôture.

4.- De prendre de ce que dessus vendu dans son état actuel déclarant l'avoir vu et visité et en être satisfait.

P R I X : -

La présente vente est consentie pour et moyennant la somme de NEUF MILLE DOLLARS (\$9,000.00) que les vendeurs reconnaissent avoir totalement reçue de l'acquéreur, dont quittance générale et finale.

DONT ACTE, à Rigaud, sous le numéro mille cinq cent vingt-huit.

LECTURE FAITE, les parties signent avec et en présence du Notaire soussigné.

(Signé) : Jean Guy Guindon
" : Lucien Guindon
" : Mme Lucien Guindon
" : Laurent Bélanger, Notaire.

VRAIE COPIE de la minute des présentes demeurée en notre étude. (Deux mots et une lettre sont rayés nuls).


Notaire.

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Vaudreuil	Dates de mise à jour du Registre
Cadastre :	Cadastre du Québec	Droits : 2022-04-05 14:55
Lot :	3 609 739	Radiations : 2022-01-10 09:58
Date d'établissement :	2008-11-12 09:00	Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre
Plan :	Liste des plans	
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 88 , 89 , 90 et 92 Paroisse de Sainte-Madeleine-de-Rigaud.	

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2021-12-08	26 878 043	Hypothèque	Créancier Débiteur	BANQUE NATIONALE DU CANADA GUINDON ET FRÈRES INC.	2 200 000,00 \$	6 003 689	
2022-02-04	26 999 232	Hypothèque	Créancier Débiteur	BDC CAPITAL INC. GUINDON ET FRÈRES INC.	2 200 000,00 \$	6 000 349	
2022-02-08	27 005 807	Cession de rang hypothécaire	1re part 2e part	BDC CAPITAL INC. BANQUE NATIONALE DU CANADA	Réf. : 26 878 043, 26 999 232 Égalité de rang	6 000 349 6 003 689	

Index des immeubles

Circonscription foncière : Vaudreuil	Dates de mise à jour du Registre
Cadastre : Paroisse de Sainte-Madeleine-de-Rigaud	Droits : 2022-04-07 12:00
Lot : 88	Radiations : 2022-01-13 13:52
Date d'établissement :	
Plan : Liste des plans	
Concordance :	

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2003-05-20						
2004-07-06	11 504 017	Hypothèque	Créancier Débiteur	Banque de Montréal Gagnon, François Gagné, Sonia	132 000,00 \$	6 000 107	I 14 307 489
2005-02-24	12 100 806	Hypothèque	Créancier Débiteur	THE TORONTO-DOMINION BANK RAMSAY, Patricia	78 000,00 \$	6 000 062	
2005-02-24	12 100 807	Vente	Vendeur Acheteur	DENIS, Karine RAMSAY, Patricia	120 000,00 \$ Payé		
2006-06-22	13 419 430	Hypothèque	Créancier Débiteur	BANQUE DE MONTRÉAL LAUZON, Pierre-Luc	113 025,00 \$	6 000 107	I 17 435 289
2006-06-23	13 421 851	Vente	Vendeur Acheteur	Berger, Marguerite Lauzon, Pierre-Luc	120 000,00 \$ payé		
2007-04-23	14 155 352	Hypothèque	Prêteur Emprunteur	HYPOTHÈQUES CIBC INC. CHAMBERLAND, Alexandre	165 292,88 \$	6 064 028	I 17 619 872
2007-04-23	14 155 354	Vente	Vendeur Acheteur	GAGNÉ, Sonia GAGNON, François CHAMBERLAND, Alexandre	192 450,00 \$ payé		
2008-10-29	15 708 188	Déclaration de transmission	Défunt Légataire	LEFEBVRE, Simonne FAUBERT, Rolland			
2008-10-29	15 708 280	Hypothèque	Prêteur Emprunteur	Compagnie Maple Trust CARDIN, Guillaume BOILY, Marie-Christine	105 000,00 \$	6 000 870	I 17 950 520
2008-10-29	15 710 061	Vente	Vendeur Acheteur	FAUBERT, Rolland CARDIN, Guillaume BOILY, Marie-Christine	140 000,00 \$ Payé		
2008-11-03	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						

Index des immeubles - Section informatisée

2008-11-12	À 09:00. Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 609 739 , 3 609 786 , 3 609 789 , 3 609 790 , 3 609 791 , 3 609 949 , 3 609 950 , 3 609 951 , 3 609 952 , 3 609 953 , 3 609 955 , 3 609 956 , 3 609 957 , 3 609 958 , 3 610 332 , 3 610 538 , 3 610 539 , 3 610 581 et 3 912 565 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)
2011-01-05	Inscription 338 094 modifiée à 12:14 (Voir section référence)

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	14 307 489	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 11 504 017 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	17 435 289	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 13 419 430 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	17 619 872	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 14 155 352 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	17 950 520	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 15 708 280 est supprimée.

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Vaudreuil - Paroisse de Sainte-Madeleine-de-Rigaud - 88

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte au long			
265 354			T 24 062 665
327 363			T 22 353 720
332 723			T 11 807 379
338 094			T 11 012 958
338 094	La radiation 11 012 958 a été supprimée		
	Inscription 338 094 modifiée le 2011-01-05 à 12:14		
341 047			T 17 194 569
367 897			T 19 688 666
371 902			T 12 627 336

INDEX DES IMMEUBLES

PAR STE MADELEINE DE RIGAUD

Index aux immeubles

No 88



2003862327

Déposé: le

VENANT DE VOLUME 3 PAGE 41

Faillet No 1
du cadastre P. RIGAUD

destiné au No 88

de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement de VAUDREUIL

Attesté à VAUDREUIL le 1986 FEV. 19 19

Par P. J. Régistrateur Devant P. J. Protonotaire

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT		REMARQUES	RADIATION
		DATE	NO		
M. Robert K. Rister	Hypoc	86-03-09	202305	42,000 \$	T-61844
M. Donald Graham	Hypoc	87-03-16	211058	36,720 \$	T-791657
M. Robert K. Rister à Donald Graham	vente	87-03-17	211124	41,000 \$ payé	
M. Robert K. Rister à Donald Graham	permutation	87-03-17	211124	(reciproque) payé	
M. Donald Graham	Hypoc	87-05-12	213924	48,893 \$	T-121852
M. Robert Rister à Donald Graham	vente	87-05-20	213551	53,000 \$ payé	
M. Louis P. Rigaud de Louis J. Lauson	Hypoc	87-07-23	216140	36,400 \$	T-65208
M. Royal B. Bouchard	Hypoc	87-07-28	216394	48,790 \$	T-66631
M. Bernard Bouchard	vente	87-07-13	216572	53,000 \$ payé	
M. Jean Lauson à Hector Lauson	vente	87-09-15	218855	2,000 \$ payé	
M. Camille P. Rigaud de Louis J. Lauson	Hypoc	87-11-13	220957	45,000 \$	T-102905
M. Jean Lauson à Jean Lauson	vente	87-11-27	221448	5,000 \$ payé	
M. Jean Lauson à Norman Lauson	vente	87-12-02	221627	1,000 \$ payé	
M. Jean Lauson à Marie Lauson	vente	87-12-02	221628	1,000 \$ payé	
M. Jean Lauson à William T. Cameron	vente	87-12-04	221720	1,000 \$ payé	
M. Jean Lauson à Hector Lauson	concession	87-12-14	222044	11,250 \$	
M. B. Bouchard de F. Ferrary	Hypoc	88-02-25	223373	54,000 \$	T-7087
M. Samuel B. Bouchard de Deborah Bouchard	permutation	88-02-25	223374	11,216 \$	
M. Deborah Bouchard à J. T. Ferrary	vente	88-02-25	223375	72,000 \$ payé	
M. Royal Bouchard à A. K. Wright	Hypoc	88-10-12	232970	85,588 \$	T-108543
M. Jean Ferrary à A. K. Wright	vente	88-10-12	232971	103,000 \$ payé	
M. Donald Patten à David Patterson	vente	89-10-17	245312	47,000 \$	T-121852
M. Donald Patten à David Patterson	Hypoc	91-04-05	261825	17,000 \$	T-106637
M. Jean Stachura à Donald Patterson	vente	91-05-13	263042	2,000 \$ payé	
M. Gordon Kinross à Gaston Lauson	Hypoc	91-06-27	265354	50,000 \$	T-42466
M. Jean Stachura à A. K. Wright	vente	92-07-20	278130	4,000 \$ payé	
M. E. P. Desj. Rigaud de Norman Lauson	Hypoc	92-09-09	279601	24,500 \$	T-124995
M. Jean Lauson	testament	92-10-22	280969		
M. Jean Lauson par Marguerite Berger	transmission	92-10-22	280970	1/2 vide	
M. Donald Patten à Julian Blake	vente	92-12-21	282948	145,748 \$	T-121852
93-04-19	vente			plan 6-521	
93-04-12	vente			plan 6-522	F.M.
M. C. B. Montrose	Hypoc	93-10-13	291647	63,294 \$	T-112572
M. Jean Stachura à Donald Graham	cession	93-10-14	291688	1 \$ payé	
M. Donald Graham à Clayton Lauson	vente	93-10-15	291757	65,000 \$ payé	
M. Marguerite Berger à Marguerite Berger	vente	95-12-18	311456	1 \$ payé	
M. Marguerite Berger et Marguerite Berger	vente	95-12-18	311456	non-contruction	
M. Louis Jean Lauson et Marguerite Berger	vente		311456	non-contruction	
M. William Cameron et Marguerite Berger	vente		311456	non-contruction	
M. Hector Lauson et Marguerite Berger	vente		311456	non-contruction	
M. Norman Cameron et Marguerite Berger	vente		311456	non-contruction	
M. Marguerite Berger et Marguerite Berger	vente		311456	non-contruction	
M. C. P. Desj. Rigaud de Louis Jean Lauson	Hypoc	96-11-08	319291	60,000 \$	T-120304
M. Louis J. Lauson	Hypoc	97-05-27	324000	47,000 \$	T-122165
M. C. P. Desj. Rigaud de Louis J. Lauson	Hypoc	97-09-18	327365	32,500 \$	T-42039
M. A. K. Wright à Françoise Jacques	vente	98-05-28	332558	135,000 \$ payé	T-56006
M. Françoise Jacques	Hypoc	98-06-01	332723	124,534 \$	T-42031
M. C. P. Desj. de William Golding	Hypoc	99-05-18	341047	49,281 \$	T-42028
M. Clayton Lauson à William Golding	vente	99-06-02	341976	50,000 \$ payé	
M. C. P. Desj. Rigaud de Louis Jean Lauson	Hypoc	2001-12-04	367897	97,000 \$	T-42039
M. Julian C. Montford à Karine Denis	vente	2002-04-26	371901	73,000 \$ payé	
M. Ser. H. P. C. INC. De Karine Denis	Hypoc	2002-04-26	371902	59,546 \$	T-55392

Suite verso

suite du vol 2 page 90

NOMS DES PARTIES	Nature de l'Acte	ENREGISTREMENT				Radiation numéro du dépôt Total "T" Partielle "P"	REMARQUES Prix de vente; charges réelles: (montant des créances; privilèges et hypothèques; servitudes; etc., etc.)
		Date	Reg.	Vol.	No.		
Pte Banque Fon. Dom. de Robert K. Lister	Hypoth.	79-03-30		160908		T 50586	39500. = 11% [A 34017]
Pte Jean B. Bougie à Robert K. Lister	Vente	79-04-23		161203			53000 = payés
Pte Louise P. Regaud de Louis G. Lauzon	Hypoth.	79-05-04		161473		T 54652	18000. = 12.5% [A 34226]
Pte Edouard P. Leflante à Louis G. Lauzon	Vente	79-06-01		161992			22000. = payés
Louise P. Regaud de Ross Barth	Hypoth.	79-10-16		161571		T 45155	Pte 14,000. = 13 3/4% [A 35453]
le 80-01-16 Pte de vol lat. suite pub. dresse en 1 lat				88-1		Vol 6 page 91	Plan de 253
Jean L. Lauzon à Marcel Lauzon	Vente	80-01-29		165954			Pte serv. droit passage. N. S.
Jean L. Lauzon et Hydée Zuebe	Servit.	80-05-28		167610			Pte
Louise P. Regaud de Ross Barth	Hypoth.	80-07-10		168532		T 57269	Pte 26,000. = 14% [A 36767]
Banque Fondateurs Dom. de Robert Lister	Hypoth.	81-09-24		176221		T 50586	Pte 20,000. = 16 3/4% [A 40008]
Caisses P. de Rignaud de Ross Barth	Hypoth.	81-10-19		176552		T 57269	6,000.00\$ 22 3/4% [A 40127]
Pte Banque H. Lasse de Herbert Adamczyk	Hypoth.	82-02-10		178098		T 105141	13500. = 11% [A 40835]
Pte Louise Lap Riv de Sillery d'Amour	Hypoth.	82-08-27		180731		T 80398	20,000. = 20 1/2% [A 42004]
Pte Louise Lap Riv de Robert K. Lister	Hypoth.	82-08-27		180732		T 58520	38000. = 20 1/2% [A 42005]
Pte Robert K. Lister à Sillery d'Amour	Vente	82-09-07		180830			34000\$ payés
Pte Louise P. Regaud de Normand Lauzon	Hypoth.	84-02-06		192765		T 87135	22,000\$ 15% [A 42039]
Pte Louis J. Lauzon à Normand Lauzon	Vente	84-02-06		192766			17,000\$ payés
Beatrice Pilon	testam.	85-05-05		196851			
Pte Beatrice Pilon par Jeanne Duce Lefebvre	transm	85-05-08		196855			+ certificat
le 85-06-06 Pte de vol lat. suite pub. dresse en 1 lat				88-2		index 10 page 298 plan 5 no. 321	
Pte Louise Lap Riv de Genette Taillefer	Hypoth.	85-07-02		198078			12500. = 11 1/2% [A 42039]
Pte Dana Jeanne Duce Lefebvre à Genette Taillefer	Vente	85-07-02		198079			12500 payés
Pte Louise P. Ste Mad. Regaud de Ross Barth	Hypoth.	85-09-24		199529		T 63767	38,000\$ 10.75% [A 42039]

VOIR FEUILLES MOBILES

Index aux immeubles



2003548728

Lot no 88 Index aux Immeubles d Ste Madeleine Rigaud

PAR STE MADELEINE DE RIGAUD

suite de Vol 1 - Folio 309

Index aux immeubles



2003548374

ENREGISTREMENT

Date Reg. Vol. No.

Radiation numéro du dépôt Total "T" Partielle "P"

REMARQUES Prix de vente; charges réelles; (montant des créances; privilèges et hypothèques; servitudes, etc. etc.)

Table with columns for registration details and remarks. Includes entries for various individuals like Leon Pilou, Arthur Lefebvre, and Jean Louis Lauzon, with dates and amounts.

A12828

A14323

A16599

A17685

A18709

A19609

A22901

A30806

A32371

voir suite vol 3 page 4

NUMÉRO ET DATE DE L'ENREGISTREMENT.				Indication de l'ENREGISTREMENT.			NATURE DE L'ACTE.	NOM DU VENDEUR, DONATEUR, CRÉANCIER, CÉDANT, &c.	NOM DE L'ACQUÉREUR, DONATAIRE, DÉBITEUR, CESSIONNAIRE
No.	Année.	Mois.	Jour.	Reg.	Vol.	Page.			
44737	1925	Sept	3	B	72		Obligation	Dominique Duchesneau de Praille Secard	
46469	1928	Jan	22	"	73		"	Hervin Barbeau de Hétel Leger	
48111	1930	Mars	21	"	78		Vente	Hôtel Leger a Harm. Ranger	
258	1931	juin	17	F	7		Acte de prestation	Harm. Ranger a Harm. Ranger	
49651	"	Dec	11	B	81		Vente	Harm. Ranger a Louis Duroy Dubé	
1935	Nov	7					Annuaire plan	de renvoi de pass a bureau partie de	
52117	"	Sept	13	B	87		Vente	Procul Secard a Mme Edith Leger	
53655	1938	Jan	25	B	91	194	Quit. Transport	Hôtel Leger a Joseph Ranger	
54243	1938	Nov.	16	B	92	541	Donation	Harmidas Ranger a Raymond Ranger	
54801	1939	juil.	3	B	94	157	Testament	Joseph Ranger a Berthe Ranger	
54819	1939	juil.	12	B	94	187	Act. Rec.	Le Receveur du Revenu a Joseph Ranger	
54820	1939	juil.	12	B	94	188	Act. Rec.	Joseph Ranger par Berthe Ranger	
54836	1939	juil.	15	B	94	214	Vente	Procul Secard a Mrs Margaret Dubé	
54837	1939	juil.	15	B	94	217	Vente	Procul Secard a Duncan Munton Stewart	
54838	1939	juil.	15	B	94	220	Obligation	Mme Edith Leger a Duncan Munton Stewart	
54851	1939	juil.	25	B	94	245	Recharge	Procul Secard a Duncan Munton Stewart	
Suivant plan de renvoi de pass a bureau de 26 juillet 1939, partie de ce lot									
63185	1947	Nov	25	B	112	10	Vente	Raymond Ranger Leo Procul	
65587	1949	juillet	14				Vente	Leo Procul Donald C. McEwen	
65995	1949	Oct	3				Vente	Leo Procul Mathias Duane	

No 88 Index PAR STE MADELEINE DE RIGAUD

44930	1925	Dec	15	B	72		Retraction	Prosper Mallette a Joseph Mallette
44931	"	"	"	"	"		Vente	Joseph Mallette a Jos. Secard
47293	1926	juin	2	"	73		Obligation	Jacques Girard de Jos Lefebvre
47177	1928	Jan	17	"	77		Obligation	Alph Girard a Mme Antoinette Cadieux
47178	1928	Jan	17	"	77		Obligation	Alph Girard a Mme Antoinette Cadieux
47179	1928	Jan	17	"	77		Obligation	Alph Girard a Mme Antoinette Cadieux
49191	1931	Mars	28	"	80		Vente	Jos Lefebvre a Louis Grand Duché
49192	"	"	"	"	"		Obligation	Ulric Leger de Jos Lefebvre
49231	"	juin	12	"	1		Hypothèque	J. P. Leger de - - -
5777	1932	Mars	1	"	82		Vente	Dominique Cadieux a Mme J. A. Girard
57148	1933	Jan	2	"	83		Vente	Ulric Leger a Mme Antoinette Cadieux
56741	"	Sept	16	"	84		Vente	Dominique Cadieux a R. L. Leger
53728	1938	Mars	4	B	91	358	Vente	Mans. Arthur Lefebvre fils a Arthur Lefebvre père
53790	1938	Mars	31	B	91	484	Obligation	L'opérateur du bidet Ag. Lefebvre de Jos. Arthur Lefebvre
54362	"	Dec	20	"	92		Obligation	Ulric Leger de R. L. Leger
56914	1942	Mars	6	"	99		Act. Rec.	Aldéric Leger
56915	1942	Mars	6	"	99		Act. Rec.	Aldéric Leger
56916	1942	Mars	6	"	99		Act. Rec.	Aldéric Leger
62432	1947	juin	19	B	111	314	Service de	Joseph Lefebvre a Gatinseau Leger
63757	1948	Mars	14	X			Hypothèque	Joseph Lefebvre a Gatinseau Leger
66499	1950	Jan	15				Vente	Joseph Lefebvre a Louis Leger
68013	1951	Jan	16				Service de	Joseph Lefebvre a Gatinseau Leger
71985	1953	Mars	6				Reception	Liliane Leger
71986	1953	Mars	6				Testament	Liliane Leger

MONTANT DES CRÉAN	Index aux immeubles	Date du Renouvellement.	RADIATIONS: Partielles. Totales.
\$500 ⁰⁰ le 1 ^{er} Nov 1919 (Hyp. Act. 50 ⁰⁰)	2003541402		9138, 10748, 10749
\$500 ⁰⁰ le 1 ^{er} Mars 1930 (Hyp. Act. 2 ⁰⁰)			7754 Radiee
\$10000 ⁰⁰ dont \$2000 ⁰⁰ payés (1500.00 transférée a Joseph Ranger) le 2 ^o Septembre 1931			9732, 1329, Radiee
\$1500 ⁰⁰ payés			13215
no a été subdivisée en un lot (voir index Subd. 33 Page 30)			
\$600 ⁰⁰ payés			
\$1500.00 payés.			13215
Aux charges y décrites.			13215
\$2000.00 payés			13215
\$6250.00 payés.			13215
\$4000.00 le 14 juillet 1944 - A. add. \$400.00			13215
\$13.25 payés -			13215
no subdivisée en deux lots. (1 ^{er} lot ind. Sub. 33, 34, 35) (77-243)			11105, 13215
\$10,000 ⁰⁰ dont 1000 ⁰⁰ payés			13215
\$3900.00 dont \$1800 ⁰⁰ payés			13215
\$850.00 dont \$250 ⁰⁰ payés			13215
Suite Vol 2 Folio 35			

450 ⁰⁰ payés par quittance de quide par no 44234			
\$250 ⁰⁰ payés			
\$5000 ⁰⁰ le 31 Mars 1931 (Hyp. Act. 5000 ⁰⁰) (Ann. Act. no 434)			8115 Radiee
\$2500 ⁰⁰ payés			
\$4500 ⁰⁰ le 1 ^{er} Mai 1936 (Hyp. Act. 4500 ⁰⁰)			9900
\$1000 ⁰⁰			9697
\$600 ⁰⁰ payés			
\$108 ⁴⁰ payés recommandations acquittées			
\$400 ⁰⁰ dont \$50 ⁰⁰ payés			9617
\$1129.00 payés comptant.			
\$4500.00 payables par terme - ont été transf. Hyp. add. \$700.00 - Act. Rec. 963-			9851, 16741, 17583 Radiee
\$200 ⁰⁰ le 16 Dec 1941 (Hyp. Act. 820 ⁰⁰)			17611
\$5 ⁰⁰ payés.			
\$250.00 millions			137168
\$1000.00 payés			
\$215.00 payés			
2 ^o lot			
Suite Vol 2 Page 9			

Quarante cinquieme feuille
H. J. P.

NUMERO ET DATE DE L'ENREGISTREMENT.				Indication de l'ENREGISTREMENT.			NATURE DE L'ACTE.	NOM DU VENDEUR, DONATEUR, CRÉANCIER, CÉDANT, &c.	NOM DE L'ACQUÉREUR, DONATAIRE, DÉBITEUR, CESSIONNAIRE, &c.
No.	Année.	Mois.	Jour.	Reg.	Vol.	Page.			
14566	1872	Mars	9	B	26		Vente	Francis Seguin à Joseph Bertrand	
24496	1891	Oct	14	B	41		Obligation	Rev. J. O. Hamilland de —	
26273	1895	Avril	3	"	43		—	Roll Ed. Génieroux de —	
28586	1900	Mars	19	"	46	319	—	John A. MacQuat de —	
30391	1903	Nov	5	"	48		Donation	Jos Bertrand surar à Wilfrid St Denis surar	
33503	1910	Janv	26	"	52		Servitude	Wlfrid St Denis surar à Eusèbe Tremblay	
33691	"	Avril	"	"	"		Vente au	Wlfrid St Denis surar à Jos Bertrand	
33692	"	"	"	"	"		Rentation	" " " à Jos Bertrand	
39105	1918	Mai	3	"	61		Obligation	Fabien Giroux de " "	
43817	1874	Janv	2	"	70		Donation	Jos Bertrand surar à Wilfrid Pelon surar	
44079	"	"	"	"	"		Obligation	Ulice Dumoulin de —	
44080	"	Oct	28	"	71		Testament	Wlfrid Pelon par Emma Bertrand 1/2	
47884	1929	Dec	4	"	78		Acte de	— " —	
62432	1947	Janv	19	B	111	314	Servitude	Jos. P. Lefebvre	Matineau Pares
63757	1948	Mai	14	"	"	"	Hypothèque	Jos. P. Lefebvre	Matineau Pares
77727	1916	Mai	1	"	"	"	Donation	Jos. P. Lefebvre	Henri A. Pelon
79759	1957	Avril	24	"	"	"	Coop. de Bois	Henri A. Pelon	Louis Rangier
93723	1962	Nov	24	"	"	"	Expos	M. V. V. Desros	Henri A. Pelon
93724	1962	Nov	24	"	"	"	Servitude	M. V. V. Desros	Henri A. Pelon
98159	1964	Mars	25	"	"	"	Expos.	M. V. V. Desros	Henri A. Pelon
99051	"	Juin	15	"	"	"	Annuel	" " "	" " "

Index aux immeubles
2003541139

MONTANT DI

100.00 payable par 60 p. ann, 1^{er} payé 14 Dec 1892 -
300.00 payables le 30 Mars 1900.
1000.00 payable dans 5 ans avec intérêt à 5% par an
voir charges à l'acte
Empiété bois (1500⁰⁰)
1200⁰⁰ - dont 600⁰⁰
800⁰⁰ dans 5 ans
Tan chargés.
16000⁰⁰ le 1^{er} Mai 1929

5.00 payés
250.00 millions
voir charges
12.000⁰⁰ dont 4000⁰⁰ payables la Balance par termes - 5 ans.

Passé suite au Vol. 2. Page. 218

RADIATIONS.	
Partielles.	Totales.
1894 Nov 11 No 954	21021859 Radie 157000 1897 Radie No 169 Radie 6246 Radie 6345 T30551 6345 2469 Radie 41613 Radie 63457671 T30840 1247 8092, 16549 Radie
	T34168 T22323

No 88 PAR STE MADELEINE DE RIGAUD

Amendé le 6 Mai 1877

21331	1885	Juillet	17	B	36	953	Vente	Hyacinthe Lefebvre	à Victor Chevrin -
23675	1890	Avril	25	"	39		—	Victor Chevrin	à bande de 7 p. de R. V. C.
26658	1896	Janv	26	"	43	9254	Obligation	Adolphe Lalonde	de Victor Chevrin
28672	1900	Avril	25	"	46		Vente	Victor Chevrin	à Joseph Malette fils
30016	1903	Mars	14	"	48		Acte de	Josephine Lalonde	par Victor Chevrin 1/2
31312	1905	Sept	7	"	49		Vente	Victor Chevrin	à Arthur Lefebvre
31313	"	"	"	"	"		Obligation	Joseph Coallier	de —
34179	1911	Mars	28	"	53		—	Victorine Santhier	de —
36623	1914	Oct	7	"	57		Decl. de	Kathari Gougeon	à Adolp Lefebvre 1/2
37278	1915	Sept	13	"	58		Transp.	Marie Amis de J. Coallier	en art. Lefebvre
37377	"	Nov	3	"	"		Hypothèque	Evranthe Lefebvre	de — " — 1/2
37857	1916	Juil	15	"	59		Vente	Ulice Lefebvre	à " " 1/4
38144	"	Dec	22	"	"		—	Adolp. —	à " " 1/4
38459	1917	Juin	5	"	60		—	Art. Lefebvre	à Alderie Gougeon pte
38303	"	"	28	"	"		"	"	à Adolphe Lefebvre 1/2
39127	1918	Mai	17	"	61		"	Henri Lefebvre	à art. Lefebvre
41969	1921	Nov	17	"	67		Partage	Adolphe Lefebvre	à Joseph Lefebvre
44286	1922	Janv	29	"	"		Obligation	Wilfrid Dagenais	de Joseph Lefebvre
43354	1923	Oct	4	"	69		Hypothèque	Jos Raoul Lemire	de —
44234	1925	Janv	16	"	71		Vente	Joseph Malette	à Prosper Malette

1150.00 dont 400.00 le 4 Mars 88 le rest 750 par an excepté de 50, 1^{er} payé 19 Oct 1885 -
258.00
250 payables le 20 Janvier 1898 -
150⁰⁰ payés -
est en reg No 30016
2000⁰⁰ payés
2000⁰⁰ payable le 1^{er} Mars 1911
2500⁰⁰
000⁰⁰ balance No 91815.
815.72
1129⁰⁰ payés.
44516⁰⁰ dont 3387⁰⁰
200⁰⁰ dont 50⁰⁰ pd -
9800⁰⁰ par termes -
1129.00
mille \$
1500⁰⁰ par termes (Hypoth 250⁰⁰) (Annulé No 253)
1000⁰⁰
1000⁰⁰ dont 500⁰⁰ payés

No 66	Radie
No 653	Radie
3876, 3885	Radie
4042, 5541	Radie
5865	Radie
5853, 5886	Radie
5886	Radie
5651	Radie
5852	Radie
5852	Radie
8106	Radie
8104	Radie

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	24 062 665	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 265 354 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	22 353 720	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition No 327 363 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	11 807 379	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 332 723 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	11 012 958	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 338 094 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	17 194 569	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 341 047 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	19 688 666	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 367 897 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	12 627 336	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 371 902 est supprimée.

Index des immeubles

Circonscription foncière : Vaudreuil	Dates de mise à jour du Registre
Cadastre : Paroisse de Sainte-Madeleine-de-Rigaud	Droits : 2022-04-05 14:55
Lot : 89	Radiations : 2022-01-10 09:58
Date d'établissement :	
Plan : Liste des plans	
Concordance :	

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2003-05-20						
2004-02-09	11 065 952	Hypothèque	Créancier Débiteur	Caisse Populaire Desjardins des Seigneuries de Soulanges Bourbonnais, Jean-René Mclsaac, Selina	299 000,00 \$	6 022 904	
2004-03-02	À 09:00. Partie de ce lot est subdivisée, voir lot(s) 89-37 . Voir plan(s) : 3118						
2004-03-26	11 175 890	Hypothèque légale (construction)	Créancier Débiteur	Fondations Marleau Inc. Bourbonnais, Jean-René propriétaire Mclsaac, Selina propriétaire	10 307,39 \$		T 11 971 129
2004-05-04	11 278 831	Préavis d'exercice d'un droit hypothécaire prise en paiement	Créancier Débiteur	Fondations Marleau Inc. Bourbonnais, Jean-René Mclsaac, Sélina	Réf. : 11 175 890		T 11 971 129
2006-07-17	13 497 334	Déclaration de transmission	Défunt Légataire	DERBY, John HALADUICK, Gina	1/2 indivise		
2007-05-18	À 09:00. Partie de ce lot est remplacée, voir lot(s) 658 . Voir plan(s) : 3371						
2008-11-03	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2008-11-12	À 09:00. Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 609 691 , 3 609 697 , 3 609 733 , 3 609 739 , 3 912 386 , 3 912 395 et 3 912 397 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	11 971 129	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 11 175 890 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	11 971 129	L'inscription du préavis d'exercice d'un droit hypothécaire résultant du document ou de la réquisition N° 11 278 831 est supprimée.

Index des immeubles

Section référence : Vaudreuil - Paroisse de Sainte-Madeleine-de-Rigaud - 89

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte au long			
230 980			I 10 707 039
362 982			I 12 720 764
377 414			P I 14 061 394

INDEX DES IMMEUBLES

PAR STE MADELEINE DE RIGAUD

Feuillet No 1 destiné au No 89
 du cadastre P. RIGAUD
 de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement
 de VAUDREUIL
 Attesté à VAUDREUIL le 1986 FEV 19
 Par [Signature] Régistrateur Devant [Signature] Protonotaire

No 89

Déposé: le
 VENANT DE VOLUME 3 PAGE 122

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT		REMARQUES	RADIATION
		DATE	NO		
Pt. de l'île de la Trinité à Brigitte Tremblay	vente	86-02-19	202019	droit payé	
Pt. André Chabot à B-6348 km. Inc.	vente	87-08-26	218147	9000\$ payé	
Pt. N-4908 km. Truiper #2348 km. Inc.	hyp.	87-08-26	218148	9000\$	T68021
Pt. Philippe Laroche et al. à B. Dilmard et al.	vente	87-09-28	219316	34,000\$ payé	
15490 km. Inc. à National Trust Ltd.	transfert	88-01-05	222538	re: 218148	T68021
Pt. Bruno Dilmarda et al. à Brian Cave et al.	vente	88-05-13	226652	19,500\$ payé	
Pt. Coeur d'Alou de Fernand Lemay et al.	hyp.	88-08-18	230980	65,000\$ 117,142,039	P.
Pt. Bruno Dilmarda et al. à Cop. Mue. L'ancien Régime	vente	88-09-29	232595	1.8 payé	
88-10-07 partie de ce lot a été subdivisée	subdivisée	89-05-15	397	89-19	
88-10-07 partie de ce lot a été subdivisée	subdivisée	89-05-15	398	89-19	
Christine Adams	testament	88-10-20	233285		
Christine Adams et al. à Raymond Lemay	transm.	88-11-20	233286	Pt. David	
Pt. Mercedes Bucal et al. à Fernand Lemay et al.	vente	88-12-12	235090	235,000\$ payé	
Pt. Fernand Lemay et al. à Raymond Lemay et al.	vente	88-12-12	235091	re: 65,000\$	P.
Pt. MRC Vaudreuil et al. à Raymond Petit et al.	vente	89-01-09	2327		T80989
Pt. MRC Vaudreuil et al. à 2418-0804 Ste. Anne	vente	89-03-15	2343		T80989
Pt. Emile Lafleur à Francine Desrochers	vente	89-09-13	244113	12,000\$ payé	
Pt. Raymond Guillard et al. à John Derby et al.	vente	89-10-27	245725	36,600\$ payé	
Pt. Raymond Guillard et al. à Guy P. Piquard	vente	90-06-05	252952	1,000\$ payé	
90-07-30 partie de ce lot a été subdivisée	subdivisée	89-29-35	449	(Demi) Guillard	
Pt. Raymond Guillard et al. à John Derby et al.	vente	90-08-21	255749	13,484.62\$ payé	
Pt. MRC Vaudreuil et al. à 2418-0804 Ste. Anne	vente	91-05-23	263459	11,000\$ payé	
Mrs. Gilles Pousin	testament	92-01-21	271908		
Mrs. Gilles Pousin et al. à Lynn Pousin	transm.	92-01-21	271909		
Pt. MRC V. S. re 2418-0804 Ste. Anne	transm.	94-02-09	2876		T93290
Pt. René Rigaud re 2418-0804 Ste. Anne	vente	96-11-12	2974	4,636-30-75 75 imp. terrain	
Pt. Montigault à Gerald Spitzer et al.	adjudication	96-12-09	2977	re: 2974	
Pt. René Rigaud à Gerald Spitzer et al.	vente	98-07-17	234435	1,517\$ payé	[50396]
Pt. Michel Hauchier et al. à Raymond Goussier	vente	2000-08-11	364201	5,000\$ payé	[56297]
Pt. B. P. D. Rigaud de Raymond Goussier	hyp.	2001-06-21	362982	100,000\$	[4539]
Le 2001-07-31 à 9:15 partie de ce lot a été subdivisée	subdivisée	89-36	index F.M.	plan vol. 6-596 (Raymond Goussier)	
Pt. Guy et Brigitte Tremblay à Jean René Tremblay	vente	2001-10-27	366462	60,000\$ payé	[22286]
Pt. Francine Desrochers à Jean-Luc Robinson	vente	2002-04-08	371107	16,500\$ payé	
Pt. Serge Isabelle et al. à Réal Tremblay	vente	2002-04-29	371928	21,000\$ payé	
Le 2002-07-23 à 11:15 partie de ce lot est subdivisée	subdivisée	Don 89-38	Index F.M.	plan 6-610	
(voir Guy Robinson re # 371107)					
C. P. René Rigaud de Réal Tremblay	hyp.	2002-08-14	377414	95,250\$ 142039	
Le 2002-09-16 à 10:30, partie de ce lot est subdivisée	subdivisée	en lot 89-39	voir index F.M.		
et plan no. 6-613 (progr. - Réal Tremblay, re # 371928)					



Lot no. 89

Index aux immeubles d

folio servant et em.
PAR STE MADELEINE DE RIGAUD

suite du volume 2 page 225

NOMS DES PARTIES	Nature de l'Acte	ENREGISTREMENT				Radiation numéro du dépôt Total "T" Partielle "P"	REMARQUES Prix de vente; charges réelles: (montant des créances; privilèges et hypothèques; servitudes; etc., etc.)
		Date	Reg.	Vol.	No.		
<i>Cresse P. Rigaud de Jacques Saljean</i>	<i>hypot.</i>	<i>84-07-12</i>		<i>192423</i>		<i>T-81685</i>	<i>Pt 38000\$ 1470 [A42039]</i>
<i>le 84-10-12 Pte de ce lot, arite subdivee en lot 89-18 index la page 271 plan, vol. 5 no. 309</i>							
<i>Pt. Cresse P. Rigaud de Syhan Salonde</i>	<i>hypot.</i>	<i>85-04-15</i>		<i>196376</i>		<i>T-106411</i>	<i>40000\$ 123470 [A42039]</i>
<i>Pt. Sellen Fournier à Lyne Fournier</i>	<i>rente</i>	<i>85-04-15</i>		<i>196377</i>			<i>solde 1500\$</i>
<i>Pt. Sellen Fournier à Lyne Fournier</i>	<i>servitude</i>	<i>85-04-15</i>		<i>196377</i>			<i>droit passage</i>
<i>Pt. Cresse P. Rigaud, à Emile Saljean</i>	<i>rente</i>	<i>85-07-29</i>		<i>198617</i>			<i>2000\$ payés</i>
<i>Bque Mutual vs Raymond Petit</i>	<i>jugement</i>	<i>85-12-30</i>		<i>201244</i>		<i>T80989</i>	<i>à payer 2899,88\$ + depens</i>
<i>Pt. Bque Mutual vs Raymond Petit</i>	<i>avis</i>	<i>85-12-30</i>		<i>201245</i>		<i>T80989</i>	
<i>Pt. M. R.C. Vaud. S. vs Raymond Petit</i>	<i>AVT</i>	<i>86-01-08</i>		<i>2150</i>		<i>T58475</i>	
VOIR FEUILLES MOBILES							

Index aux immeubles



2003548809

Garantie expresse Faillit
H. Hoffm. 1884

NUMÉRO ET DATE DE L'ENREGISTREMENT.				Indication de l'ENREGISTREMENT.			NATURE DE l'ACTE.	NOM DU VENDEUR, DONATEUR, CRÉANCIER, CÉDANT, &c.	NOM DE L'ACQUÉREUR, DONATAIRE, DÉBITEUR, CESSIONNAIRE, &c.
No.	Année.	Mois.	Jour.	Reg.	Vol.	Page.			
15248	1878	Avril	4	B	27		Vente	S. Belhomme & al esq	a Ls Lefebvre
21880	1880	Nov.	22	"	37	722	"	Louis Lefebvre tuteur	a Arthur Lefebvre
28144	1899	Avril	30	"	45		Hypothèque	Joseph Lalonde	de " " "
28274	"	July	22	"	"		"	M. A. C. B. Harwood	de " " "
30113	1903	Avril	29	"	48		Obligation	Leonel Valois	de " " "
31313	1905	Sept	7	"	49		"	Joseph Coallier	de " " "
34179	1911	Mars	28	"	53		"	Victorine Sauthier	de " " "
36623	1914	Oct	7	"	57		Deed de cession	Cathalie Roujean	a Ad. Lefebvre sal 1/2
37278	1915	Sept	13	"	58		Transport	Marie Amis de J. Coallier	a Art. " "
37377	"	Nov	3	"	"		Hypothèque	Coariste Lefebvre	de " " " 1/2
37857	1916	juil	15	"	59		Vente	Ulric Lefebvre	a " " " 1/4
38144	"	Dec	22	"	"		"	Adolphe " sal	a " " " 4/4
38503	1917	juin	28	"	60		"	Art. Lefebvre	a Adolp. " sal
39127	1918	Mai	17	"	61		"	Henri Lefebvre	a Arthur Lefebvre
41969	1921	Nov	17	"	67		Partage	Adolphe Lefebvre	a Joseph Lefebvre
42286	1922	Mars	29	"	"		Obligation	Wilfrid Dagenais	de " " "
43354	1923	Oct	4	"	69		Hypothèque	Jas Raoul Lemire	de " " "
45293	1926	juin	2	"	73		Oblig	Jacques Leroux	de " " "
49191	1931	Mai	28	"	80		Vente	Joseph Lefebvre	a Louis Lefebvre
49192	"	"	"	"	"		Obligation	Ulric Lefebvre	de Joseph Lefebvre

MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT.	Date du Renouvellement.	RADIATIONS. Partielles.	Totales.
6000.00 dont \$1000.00 payés. Rele par \$200.00 le 1 ^{er} Nov. 1885. 1886. 1887. 1888. 1889 + \$250.00 par chaque des 16 années suivantes. 500.00 payée le 12 Avril 1900.	1884 Oct. 27 1886	9824	9867
500.00		2632	72494 Radié
500.00 payable par Mars 1906		No 1469	Radié
2000.00 payable le 1 ^{er} Mars 1911 avis d'add. No 64		4727- 2533	Radié
2500.00		1912	Radié
500.00 balancer No 31313.		5865	Radié
1579		5853	5886 Radié
129.00 pd		5886	Radié
\$4516.00 dont 3387.00 pd		5852	Radié
2900.00 par termes			
1129 pd.		5852	72494 Radié
500.00 par termes (Hyp add 250.00) (Annul No 283)		8106	Radié
1000.00		8104	Radié
5000.00 le 31 Mai 1931 (Hyp add \$500.00) Annul No 434)		8115	Radié
4575.00 payés (sub. suite par erreur)			
4500.00 le 1 ^{er} Mai 1936 (Hyp add 450.00)			9900

No 90 PAR STE MADELEINE DE RIGAUD

Amende le 6 Mai 1897

21880	1880	Nov	22	B	37	722	Vente	Louis Lefebvre tuteur	a Arthur Lefebvre
23446	1890	Janv	30	"	39		"	Arthur Lefebvre	a Vendémier Proulx N. u. C.
24533	1891	Jan	29	"	41		Continuement par hyp.	Corporation Village Rigaud	de Arthur Lefebvre tuteur
28274	1899	July	22	"	45		Hypothèque	M. A. de B. Harwood	de " " "
28420	"	Oct	26	"	46		"	Jos. A. B. Lagaron	de " " "
30113	1903	Avril	29	"	48		Obligation	Leonel Valois	de " " "
31008	1904	Dec	26	"	49		Vente	Arthur Lefebvre	a Pierre Dabon tuteur
31009	"	"	"	"	"		Donation	Pierre Dabon	a Honoré Cadieux sal Pte
31313	1905	Sept	7	"	"		Obligation	Joseph Coallier	de Arthur Lefebvre
34179	1911	Mars	28	"	53		"	Victorine Sauthier	de " " "
36623	1914	Oct	7	"	57		Deed de cession	Cathalie Roujean	a Ad. Lefebvre sal 1/2
37278	1915	Sept	13	"	58		Transport	Marie Amis de J. Coallier	a Art. " "
37377	"	Nov	3	"	"		Hypothèque	Coariste Lefebvre	de " " " 1/2
37857	1916	juil	15	"	59		Vente	Ulric Lefebvre	a " " " 1/4
38144	"	Dec	22	"	"		"	Adolphe " sal	a " " " 4/4
38208	1917	Jan	2	"	60		"	Art. Lefebvre	a Honoré Cadieux tuteur
38503	"	juin	28	"	"		"	" " "	a Adolp. Lefebvre sal
39127	1918	Mai	17	"	61		"	Henri Lefebvre	a Arthur Lefebvre
41969	1921	Nov	17	"	67		Partage	Joseph Lefebvre	a Adolphe Lefebvre
42287	1922	Mars	29	"	"		Obligation	Wilfrid Dagenais	de " " "

6000.00 dont \$1000.00 payés. Rele par \$200.00 le 1 ^{er} Nov. 1885. 1886. 1887. 1888. 1889 + \$250.00 par chaque des 16 années suivantes. 500.00 payée.		2632	72494 Radié
500.00		No 591	Radié
500.00		4727- 2533	Radié
525.00 payable le 26 Mars 1903		No. 774	Radié
5000.00 payable le 1 ^{er} Mars 1906		1912	Radié
75.00 payés			10155
5000.00 payable le 1 ^{er} Mars 1905 Avis d'add. No 64		5876-5865	Radié
500.00		4042-5541	Radié
500.00 balancer No. 31313.		5865	Radié
875.79		5853	5886 Radié
1129.00 pd		5886	Radié
576.00 dont 3387.00 pd		5852	72494 Radié
175.00 pd		5852	72494 Radié
2000.00 par termes			
1129.00 pd		5852	72494 Radié
500.00		8106	Radié
500.00 par termes (Hyp add \$350.00) (Annul No 284)		8105	Radié



Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	10 707 039	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition No : 230980 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	12 720 764	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 362 982 est supprimée.

	Radiations	Mention
P	10 831 128	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 377 414 est supprimée sur le lot 89-39 et sur une partie du lot 92-24 tel que décrite à ladite quittance de la paroisse de Ste-Madeleine de Rigaud.
T	14 061 394	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 377 414 est supprimée.

Index des immeubles

Circonscription foncière : Vaudreuil	Dates de mise à jour du Registre
Cadastre : Paroisse de Sainte-Madeleine-de-Rigaud	Droits : 2022-04-07 13:44
Lot : 90	Radiations : 2022-01-13 13:52
Date d'établissement :	
Plan : Liste des plans	
Concordance :	

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2003-05-20						
2003-09-10	10 705 354	Vente	Vendeur Acheteur	Moir, Donald Clusiau, Carol Agozzino, Francesco Di Falco, Gina	32 500,00 \$ payé		
2003-12-11	À 09:00. Partie de ce lot est subdivisée, voir lot(s) 90-4 . Voir plan(s) : 3101						
2005-04-13	12 209 032	Hypothèque	Créancier Constituant	Caisse populaire Desjardins des Seigneuries de Soulanges PROULX, Michel LEFEBVRE, France	157 500,00 \$	6 022 904	I 17 778 101
2005-05-20	12 322 158	Hypothèque	Créancier Débiteur	BANQUE NATIONALE DU CANADA ROUSSEL, Godefroy SAUVÉ, Louise	100 000,00 \$	6 003 689	I 14 463 896
2005-06-06	12 380 139	Correction et cession	Cédant Cessionnaire	ROUSSEL, Godefroy SAUVÉ, Louise	½ indivise Réf. : 293 409		
2007-04-12	14 132 870	Vente	Vendeur Acquéreur	Roussel, Godefroy Sauvé, Louise Rochon, Sébastien Roussel, Julie	160 000,00 \$ Payé		
2007-04-12	14 132 871	Hypothèque	Créancier Débiteur	Caisse Populaire Desjardins des Seigneuries de Soulanges Rochon, Sébastien Roussel, Julie	124 500,00 \$	6 022 904	I 21 005 565
2007-07-06	14 416 798	Déclaration de	Défunt	PICHÉ, Lawrence Edward	une demie indivise		

Index des immeubles - Section informatisée

		transmission	Légataire	WARBURTON, Margaret Elizabeth			
2007-11-20	14 793 714	Vente	Vendeur Acquéreur	Deschamps, Claude Naud, Gaetan Brisson, Marie-Claude	190 000,00 \$ payé		
2008-11-03	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2008-11-12	<p>À 09:00. Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 609 739, 3 609 961, 3 609 962, 3 609 964, 3 609 966, 3 609 967, 3 609 968, 3 609 971, 3 610 332, 3 912 566, 3 912 567 et 4 223 815 Cadastre du Québec.</p> <p>Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).</p> <p>Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)</p>						

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	17 778 101	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 12 209 032 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	14 463 896	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 12 322 158 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	21 005 565	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 14 132 871 est supprimée.

Index des immeubles

Section référence : Vaudreuil - Paroisse de Sainte-Madeleine-de-Rigaud - 90

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte au long			
277 564			I 10 791 931
280 058			I 14 935 232
293 410			I 11 130 061
297 265			I 12 253 803
319 804			I 12 253 803
338 804			I 12 253 803

INDEX DES IMMEUBLES

PAR STE MADELEINE DE RIGAUD

Feuillet N° 1
du cadastre P. RIGAUD

destiné au N°

90

de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement de VAUDREUIL

Attesté à VAUDREUIL le 1986 FEV. 19 19

N° 90

Déposé: le

Par *[Signature]* R. J. Devant *[Signature]* P. J. Protonotaire

VENANT DE VOLUME 3 PAGE 113

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT		REMARQUES	RADIATION
		DATE	N°		
M. Service Financier de Lucien Ladouceur	hypoth.	87-12-09	210384	9 969,48\$ / A42152	T-76429
M. Robert Lestivaux & Guy Gagnon	vente	87-09-14	218802	135 000\$	
M. Banque Nationale de la Capitale	hypoth.	87-12-13	219823	45 000\$ / A42142	T-92429
M. Louis P. Rigaud de Claude Duchamps	hypoth.	88-06-17	228515	45 000\$ / A42139	T-83206
M. Jean Louis Liguin et Richard Chevalier	primitif	88-06-23	228862	deux, également	
M. Jean Louis Liguin à Claude Duchamps	rente	88-06-23	228863	50.000. \$ payé	
M. Frank A. Ward et d. Larry Piche et d.	vente	88-11-16	234204	85000 \$	
M. Louis P. Ste-Made. Rigaud de Françoise Lefebvre	hypoth.	89-10-11	245114	25.000\$ / A42039	T-82 299
M. Jean D. Deschamps à Michel Liguin	donation	89-10-25	245393	quatre	
M. C. P. Rigaud de Françoise Lefebvre	hypoth.	91-09-08	266879	35.000\$ / 42039	T-102434
M. C. P. Rigaud de Claude Duchamps	hypoth.	91-10-16	269170	52.600. \$ / 42039	T-87316
M. Louis P. Desrosiers de Donald Main	hypoth.	92-06-30	277504	25000\$ / 42027	
M. Robert Proulx et Donald Main	rente	92-06-30	277505	30000\$ payé	
M. Lucien Ladouceur à Genevieve Kibwood	vente	92-07-03	277723	40 000 \$	
92-09-04 parcel de cv. lat. suite subdivisée		92-2	modif.		plan 6-512
M. C. P. Deschamps de Claude Duchamps	hypoth.	92-09-23	290059	62.000\$ / 42039	
M. Maurice Pichet à Thérèse Mallette Gaudet	rente	93-06-21	288066	36.000\$ payé	
M. Louis Liguin à Rodolphe Roussel	vente	93-12-10	293409	1/2 ind. 1/2 payé	
M. Banque Nat. Can. de Rodolphe Roussel	hypoth.	93-12-10	293410	61 834,09\$ / 42042	
M. C. P. Deschamps de Michel Gaudet	hypoth.	94-05-25	297265	42.500\$ / 42039	
M. C. P. Deschamps	hypoth. old.		297265	8 250\$ / 42039	
M. C. P. Deschamps	hypoth.		297265	102.000\$ / 42039	
M. C. P. Deschamps	hypoth. old.		297265	102.000\$ / 42039	
M. C. P. Deschamps de Christophe Marsh	hypoth.	96-08-23	317591	45.000\$ / 42039	T-109352
M. Thérèse Mallette à Christophe Marsh	vente	96-08-26	317652	45.000 \$ payé	
M. C. P. Deschamps de Françoise Lefebvre	hypoth.	96-12-02	319804	39.700. \$ / 42039	
M. C. P. Deschamps de Françoise Lefebvre	hypoth.	96-12-02	319804	modif. notariale	
Le lot 96-3 s'insère plan selon un avis de non					conventionnel reçu 98-02-27.
M. C. P. Deschamps de Christophe Marsh	hypoth.	98-11-00	337182	60.000\$ / 42039	T-123968
M. C. P. Deschamps de Françoise Lefebvre	hypoth.	99-02-22	338804	97.500\$ / 42039	
M. C. P. Deschamps	conventionnel	99-02-22	338804	mod. not.	
M. CHRISTOPHER MARSH à Gaetan Naud et d.	vente	2002-01-05	376160	56.750 \$ payé	



suite du vol 2 page 135

NOMS DES PARTIES	Nature de l'Acte	ENREGISTREMENT				Radiation numéro du dépôt Total "T" Partielle "P"	REMARQUES Prix de vente; charges réelles: (montant des créances; privilèges et hypothèques; servitudes; etc., etc.)
		Date	Reg.	Vol.	No.		
<i>Ptée Beatrice P. Lefebvre à France Lefebvre</i>	<i>Vente</i>	<i>83-06-22</i>		<i>185297</i>		<i>12000 \$ payés</i>	
<i>Franco Lefebvre et Maurice Hébert</i>	<i>Samage</i>	<i>84-03-07</i>		<i>189967</i>			
<i>Caisse P. Rigaud de France Lefebvre</i>	<i>hypp.</i>	<i>84-03-21</i>		<i>190166</i>	<i>174142</i>	<i>Pt 22000 \$ 14/18/90 [A42039]</i>	
<i>le 24-07-09 Pt de ce lot a été publiee en lot 90 - index à page 255 plan vol 4 no. 299</i>							
<i>Alexis Fer Arco à Lucien Gadioux</i>	<i>Hypp.</i>	<i>84-08-15</i>		<i>192891</i>	<i>161577</i>	<i>14582⁵³ 20% [A42156]</i>	
<i>Beatrice Pilon</i>	<i>transm.</i>	<i>85-05-08</i>		<i>196854</i>			
<i>Pt. Beatrice Pilon conj. D'Arc Lefebvre</i>	<i>transm.</i>	<i>85-05-08</i>		<i>196855</i>		<i>+ certif.</i>	
<i>La Caisse Pop Reg à Ginette Taillefer</i>	<i>Hypp.</i>	<i>85-07-02</i>		<i>198078</i>		<i>12500 - 11 1/2 % [A42039]</i>	
<i>La Jeanne D'Arc Lefebvre à Ginette Taillefer</i>	<i>Vente</i>	<i>85-07-02</i>		<i>198079</i>		<i>12500 payés</i>	
<i>Pt. Wendy Jensen à Frank A. Ward</i>	<i>vente</i>	<i>86-01-07</i>		<i>201296</i>	<i>170572</i>	<i>solde 19772,98 \$</i>	

VOIR FEUILLES MOBILES

Index aux immeubles



2003548800

Lot no 90

Index aux Immeubles d

Suite Volume #1

Folio 306

PAR STE MADELEINE DE RIGAUD

NC	Index aux immeubles 2003548419	ENREGISTREMENT				Radiation numéro du dépôt Total "T" Partielle "P"	REMARQUES Prix de vente; charges réelles; (montant des créances; privilèges et hypothèques; servitudes, etc. etc.)
		Date	Reg.	Vol.	No.		
	J.A. Lefebvre & Bell Telephone Co	Servitude	13-9-58		83257		# 73.00 comptant
	Caisse Pop. St. Henri Mt. Ld. Binette	Pret	14-4-59	✓	84856	T 24116	# 1600.00
	Fernand Houle & firmi Sauve & autre	Pret	27-1-60	✓	87106	T 91760	# 3,000.00 = 3 ans Avis 7824
	Joseph A Lefebvre	Percepteur	22-10-60		88982		fund
	do do do	Testament	22-10-60		88983		
	do do do	Deed	22-10-60		88984		fund
	Caisse Pop. Rigaud & Amélie Larivière	Pret	30-8-61	✓	91240	T 30476	4000.00 Avis 9253
	Dame Beatrix Pilon & André Lefebvre	Vente	7-11-63		97054		# 300.00 payés
	Edouard Binette & Louis Lapierre	Vente	25-5-64		98800	T 27895	# 9000.00 dont 5000.00 A-12095
	Joseph Lefebvre & dame Christian M. Milligan	Vente	23-6-1954		51419		275.00 payés
	Dame Christian Milligan & Norbert Brunet	Vente	27-7-1957		80371		# 1000.00 payés
	Dame Beatrix Pilon & Norbert Brunet	Correction	8-7-65		100801		re 51419, 80371
	M. Aug. Payer & al & Placements Dorion Inc	Pret	26-2-65	✓	101174	T 31255	215,000.00 3 ans A12828
	M. B. Pilon & Placements Dorion Inc	Vente	24-3-65		101383		225,000.00 cash
	Caisse Pop. Rigaud & Amélie Larivière	Pret	14-10-65	✓	103038	T 30476	62000.00 termes A13458
	M. B. Pilon & M. J. B. Lefebvre	Donation	11-6-66		105090		Var. charges
	André Lefebvre	Percepteur	11-12-70		118154		
	" "	Testament	11-12-70		118155		
	" "	Deces	11-12-70		118156		
	Dame Arc Lefebvre - Larivière & John R. Bedbrook	Vente	4-6-71		119525		# 24500.00 payés
	Royal Trust Co & John R. Bedbrook	Pret	4-6-71	✓	119526	T 37906	# 10000.00 termes A 19183
	Placements Dorion Inc & J. Aug. Landon	Vente	12-8-71		120210	T 33212	9000.00 - 4000.00 payés A 18709
	Dame Beatrix Pilon & Norbert Brunet	Vente	12-11-71		121155		# 1.00 payés
	Norbert Brunet & Maurice Hebert	Vente	12-11-71		121156		# 3700.00 payés
	John R. Bedbrook & Dame G. Authier	Vente	19-10-73		129112	T 37906 T 9796	15000.00 12000.00 payés A 21617
	Lucien Landon & Landon & Freres Inc	Vente	7-11-73		129446		9000.00 payés
	Dame J. D'Arc Lefebvre - Larivière & dame Louise Larivière	Pret	18-4-74		131551		# 70.00 payés
	Caisse Pop. Rig. & dame Louise Larivière	Pret	15-5-74		132155	T 41928	12000.00 termes A 22722
	Louis Lapierre & Jean Windle	Vente	3-6-74		132457		16,000 - cash
	John Windle & Robert K. Lister	Vente	14-8-74		133890	T 42562	120,000.00 termes 2783 23816 A 23828
	Dame B. Pilon & al. & Lucien Landon	Vente	5-9-75	✓	139906		1.00 payés
	Royal Trust Co & dame G. Authier	Hypo	24-8-76	✓	146084	T 42886	4000.00 1290. A 29856
	Bank of Montreal de Robert K. Lister	Hypo	79-13-30		160905	T 51603	26000.00 1190 A 34014
	Royal Trust Co. de Wendy Jensen Haughton	Hypo	79-04-25		161264	T 70572	21816.00 1190 A 34160
	St. Laurent Diuff & Wendy Jensen Haughton	Vente	79-04-25		161265		24000.00 payés
	Bank of Montreal de Jeanne Sabourin	Hypo	80-06-23		168109	T 48930	6400.00 17 7/8 A 36679
	Sec. Fin. Auto. Le. de Lucien Landon	Hypo	80-09-25	✓	169877	T 86897	10546, 698 192 A 37349
	Maurice Hebert & Jean Louis Paquin	Pr. Ver. P. 81-02-13			172156		
	Bank of Montreal de Louise Larivière	Hypo	82-12-12		178129	T 56058	17213, 18 2/3 1890 A 40851
	D. Pilon Lefebvre & L. Larivière Proulx	Vente	82-05-12		179257		1,000 \$ payés
	D. Pilon Lefebvre & Jeanne Sabourin Lefebvre	Vente	82-06-18		179666		1000 \$ payés
	D. Pilon Lefebvre & Michel Larivière	Vente	82-06-30		180059		3000 \$ payés
	Jeanne Sabourin & Robert Proulx	Vente	82-10-21		181413		7000 \$ payés
	Caisse P. Rigaud de Robert Lister	Hypo	83-03-14		183858	T 64370	33000 \$ 13 3/4 % A 42039

Voir suite page 113

NUMÉRO ET DATE DE L'ENREGISTREMENT.				Indication de l'ENREGISTREMENT.			NATURE DE L'ACTE.	NOM DU VENDEUR, DONATEUR, CRÉANCIER, CÉDANT, &c.	NOM DE L'ACQUÉREUR, DONATAIRE, DÉBITEUR, CESSIONNAIRE, &c.
No.	Année.	Mois.	Jour.	Reg.	Vol.	Page.			
43353	1923	Oct	4	B	69		Hypothèque	Eva Jansignant de Adolphe Lefebvre	
45792	1924	Jan	2	"	73		Vente	Adolphe Lefebvre à Jos Lefebvre	
45793	"	"	"	"	"		Obligation	Jubien Serandé	
49191	1931	Mai	28	"	80		Vente	Jos Lefebvre à Louis Duro Lumbé de	
49192	"	"	"	"	"		Obligation	Alme Lefebvre de Jos Lefebvre	
49231	"	Jan	12	"	"		Hypothèque	J. R. Lumbé	
50186	1932	Sept	"	"	83		Hypothèque	Hanari Cadigny pour Rose Alba Deblois et de	
53728	1938	Mars	4	B	91	358	Vente	Manport Arthur Lefebvre père à Arthur Lefebvre père	
53790	1938	Mars	31	B	91	484	Obligation	L'Office du crédit agricole de Jos Arthur Lefebvre	
61455	1946	Sept	23	B	109		Vente	Eulide Chevrier Mathias Truax	
61568	1946	Oct	15	B	109	115	Vente	Alme Lefebvre Arthur Mullon P.	
64071	1948	Juin	23	"	"		Obligation	Due à M. Valois-Bern. Thet Mullon P.	
64103	1948	Nov	5	"	"		Donation	Jos Lefebvre père = deux autres Lefebvre	
65434	1949	Juin	15	"	"		Piét	Caiss Pop. P. Ricard Anne Saucé mère P.	
66244	1949	Dec	1	"	"		Piét	Caiss Pop. Rigaud Marie Saucé mère P.	
67999	1951	Jan	15	"	"		Vente	Rose Alba Deblois Cadigny = Alfred Ouellette P.	
68013	1951	Jan	16	"	"		Servitude	Arthur Lefebvre = Gatenau Lumbé P.	
76064	1955	Juin	30	"	"		Oblig	Raymond Lacroix = Rose R.F. Deblois Cadigny	
76229	1955	Avril	1	"	"		Vente	Arthur Duro Mullon = Edouard Binette P.	
76230	1955	Avril	1	"	"		Piét	Louis Lumbé = Marie Edouard Binette P.	

MONTANT DES CRÉANCES	Index aux immeubles	Date du Renouvellement.	RADIATIONS: Partielles. Totales.
2000 ⁰⁰			6851 Radie
8125 ⁰⁰ dont 13000 ⁰⁰ pd			8105 Radie
15000 ⁰⁰ le 31 Mars 1931 (Hyp add 500 ⁰⁰) Ann ad no 434)			8115 Radie
12500 ⁰⁰ payés			
4500 ⁰⁰ le 1 ^{er} Mai 1936 (Hyp add 450 ⁰⁰)			9900
1000 ⁰⁰			9697
129.00 payés comptant.			
1500.00 payables par titres Int 2 1/2 % - Hyp add. 470.00 ad no 968.			13755.7851 Radie
8250.00 dont 1100 ⁰⁰ payés			
8100.00 payés.			
8250.00 1 an. 5 1/2 % H.A. 300-			16985
1000.00			
2000.00			T. 20431
500.00			T. 20431
4200.00 payés			
215.00 payés			
1500.00			T. 28494
4000.00 payés			
3000.00 payés 5 1/2 %			T. 24116
Suite Volume #2 Page 135			

No 70 suite PAR STE MADELEINE DE RIGAUD

43537	1924	Juin	2	B	70		Transfert	Jos Inatette à Giduan Vallé
43608	"	Juin	16	"	"		"	Jos Lefebvre à Mme Pelan = Eulide Chevrier
47750	1929	"	2	"	77		Vente	Jos Lefebvre à Louis Duro Lumbé de
50186	1932	Sept	12	"	83		Hypothèque	Hanari Cadigny pour Rose Alba Deblois et de
50466	1933	Juin	10	"	"		Vente	Eulide Chevrier à Louis Duro Lumbé de
61455	1946	Sept	23	B	109	794	Vente	Eulide Chevrier Mathias Truax P.
62290	1947	Mai	14	B	116	37	Servitude	E. Lefebvre Gatenau Lumbé P.
63757	1948	Mai	14	"	"		Hypothèque	Royal Duro Lumbé de Gatenau Lumbé de
65744	1949	Oct	3	"	"		Vente	Mathias Truax = René Lumbé de
67517	1950	Oct	3	"	"		Vente	Eulide Chevrier W. Booth = R. Booth P.
67999	1951	Jan	15	"	"		Vente	Rose L. Deblois Cadigny = Alfred Ouellette P.
71031	1952	Oct	25	"	"		Vente	E. William Booth et al. = E. Daniel Bonnard P.
74083	1954	Juin	21	"	"		Vente	Alfred Ouellette Roger Ouellette P.
74084	1954	Juin	21	"	"		Piét	Roland P. Lumbé de Roger Ouellette P.
75909	1955	Juin	6	"	"		Piét	Roland P. Lumbé de Roger Ouellette P.
75966	1956	Nov	19	"	"		Vente	Roger Ouellette Roland P. Lumbé de
79017	1958	Nov	24	"	"		Vente	Roland P. Lumbé de Eugène Lumbé de
82412	1958	Juin	24	"	"		Vente	Roland P. Lumbé de Maurice Lumbé de
83657	1958	Oct	23	"	"		Servitude	Ed. Daniel Bonnard Bell Téléphone Co P.
85481	1959	Juin	30	"	"		Piét	Christe Potlouis Rigaud = Jean Paul Desjardis P.

no 4325 ⁰⁰ à lui dus par no 43254			7466 Radie
45800 ⁰⁰ dus par nos 42540 + 43507			8386 Radie
375 ⁰⁰ payés			
876 ⁰⁰ payés			
250 ⁰⁰ dont 100 ⁰⁰ payés			12730
10 ⁰⁰ payés			
250 ⁰⁰ millions			T. 34168
3300 ⁰⁰ dont 300 ⁰⁰ payés			17806
27000 ⁰⁰ dont 10000 ⁰⁰ payés			T. 14960
200 ⁰⁰ payés			
30000 ⁰⁰ dont 6000 ⁰⁰ payés			P. 14960 T. 21886
1000 ⁰⁰ payés			
1000 ⁰⁰ 3 ans. 6% H.A. 200 ⁰⁰			17892
500 ⁰⁰ 1 ^{er} Mai 1957. 6% H.A. 100 ⁰⁰			17892
1500 ⁰⁰ payés			
2000 ⁰⁰ payés			
2300 ⁰⁰ dont 1000 ⁰⁰ payés			T. 28179
56 ⁰⁰ payés			
1000 ⁰⁰ 20 Lumbé			
Suite Volume #2 Page 130			Ann 7251 T. 20521

Garantie expresse Faillit
H. Hoffm. 1884

NUMÉRO ET DATE DE L'ENREGISTREMENT.				Indication de l'ENREGISTREMENT.			NATURE DE l'ACTE.	NOM DU VENDEUR, DONATEUR, CRÉANCIER, CÉDANT, &c.	NOM DE L'ACQUÉREUR, DONATAIRE, DÉBITEUR, CESSIONNAIRE, &c.
No.	Année.	Mois.	Jour.	Reg.	Vol.	Page.			
15248	1878	Avril	4	B	27		Vente	S. Belhomme val org à L. Lefebvre	
21880	1880	Nov.	22	"	37	722	"	Louis Lefebvre tuteur à Arthur Lefebvre	
28144	1899	Avril	30	"	45		Hypothèque	Joseph Lalonde de " "	
28274	"	July	22	"	"		"	M. A. C. B. Harwood de " "	
30113	1903	Avril	29	"	48		Obligation	Leonel Valois de " "	
31313	1905	Sept	7	"	49		"	Joseph Coallier de " "	
34179	1911	Mars	28	"	53		"	Victorine Sauthier de " "	
36623	1914	Oct	7	"	57		Deed d'ices	Cathalie Roujeon de Ad. Lefebvre val 1/2	
37278	1915	Sept	13	"	58		Transport	Marie Amis de J. Coallier à Art. " "	
37377	"	Nov	3	"	"		Hypothèque	Coariste Lefebvre de " " 1/2	
37857	1916	juil	15	"	59		Vente	Ulric Lefebvre à " " 1/4	
38144	"	Dec	22	"	"		"	Adolphe " val - à " " 4/4	
38503	1917	juin	28	"	60		"	Art. Lefebvre à Adolp. " val -	
39127	1918	mai	17	"	61		"	Henri Lefebvre à Arthur Lefebvre	
41969	1921	Nov	17	"	67		Partage	Adolphe Lefebvre & Joseph Lefebvre	
42286	1922	Mars	29	"	"		Obligation	Wilfrid Dagenais de " "	
43354	1923	Oct	4	"	69		Hypothèque	Jas Raoul Lemire de " "	
45293	1926	juin	2	"	73		Oblig	Jacques Leroux de " "	
49191	1931	Mai	28	"	80		Vente	Joseph Lefebvre à Louis Amis de J. Coallier	
49192	"	"	"	"	"		Obligation	Ulric Lefebvre de Joseph Lefebvre	

MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT.
6000.00 dont \$1000.00 payés. Rele par \$200.00 le 1 ^{er} Nov. 1885. 1886. 1887. 1888. 1889 + \$250.00 par chaque des 16 années suivantes.
500.00 payable le 12 Avril 1900.
500.00
500.00 payable par Mars 1906
2000.00 payable le 1 ^{er} Mars 1911 avis d'add. no 64
2500.00
500.00 balancer no 31313.
1579
129.00 pd -
\$4516.00 dont 3387.00 pd -
\$9000.00 par termes -
\$1129 pd. -
500.00 par termes (Hyp add 250.00) (avis ad no 283)
1000.00
5000.00 le 31 Mai 1931 (Hyp add \$500.00) (avis ad no 434)
4575.00 payés (sub. entte par erreur)
4500.00 le 1 ^{er} Mai 1936 (Hyp add 450.00)

RADIATIONS.	
Date du Renouvellement.	Totales.
1884 Oct. 27 44660	9824 9867
	2632 Radie
	no 1469 Radie
	4727- 2533 Radie
	1912 Radie
	5876-5865 Radie
	4042-5541 Radie
	5865 Radie
	5853-5886 Radie
	5886 Radie
	5852 Radie
	5852 Radie
	8106 Radie
	8104 Radie
	8115 Radie
	9900

No 90 PAR STE MADELEINE DE RIGAUD



NUMÉRO ET DATE DE L'ENREGISTREMENT.				Indication de l'ENREGISTREMENT.			NATURE DE l'ACTE.	NOM DU VENDEUR, DONATEUR, CRÉANCIER, CÉDANT, &c.	NOM DE L'ACQUÉREUR, DONATAIRE, DÉBITEUR, CESSIONNAIRE, &c.
No.	Année.	Mois.	Jour.	Reg.	Vol.	Page.			
21880	1880	Nov.	22	B	37	722	Vente	Louis Lefebvre tuteur à Arthur Lefebvre	
23446	1890	Janv	30	"	39		"	Arthur Lefebvre à Vendémier Ponsard R. u. C.	
24533	1891	Janv	29	"	41		Continuement par hyp.	Coariste Lefebvre à Arthur Lefebvre	
28274	1899	July	22	"	45		Hypothèque	M. A. C. B. Harwood de " "	
28420	"	Oct	26	"	46		"	Jos. A. B. Lagnon de " "	
30113	1903	Avril	29	"	48		Obligation	Leonel Valois de " "	
31008	1904	Dec	26	"	49		Vente	Arthur Lefebvre à Pierre Dabon pte	
31009	"	"	"	"	"		Donation	Pierre Dabon à Honoré Cadieux val pte	
31313	1905	Sept	7	"	49		Obligation	Joseph Coallier de Arthur Lefebvre	
34179	1911	Mars	28	"	53		"	Victorine Sauthier de " "	
36623	1914	Oct	7	"	57		Deed d'ices	Cathalie Roujeon de Ad. Lefebvre val 1/2	
37278	1915	Sept	13	"	58		Transport	Marie Amis de J. Coallier à Art. " "	
37377	"	Nov	3	"	"		Hypothèque	Coariste Lefebvre de " " 1/2	
37857	1916	juil	15	"	59		Vente	Ulric Lefebvre à " " 1/4	
38144	"	Dec	22	"	"		"	Adolphe " val - à " " 4/4	
38208	1917	Janv	2	"	60		"	Art. Lefebvre à Honoré Cadieux pte -	
38503	"	juin	28	"	"		"	" à Adolp. Lefebvre val -	
39127	1918	mai	17	"	61		"	Henri Lefebvre à Arthur Lefebvre pte	
41969	1921	Nov	17	"	67		Partage	Joseph Lefebvre à Adolphe Lefebvre	
42286	1922	Mars	29	"	"		Obligation	Wilfrid Dagenais de " "	

6000.00 dont \$1000.00 payés. Rele par \$200.00 le 1 ^{er} Nov. 1885. 1886. 1887. 1888. 1889 + \$250.00 par chaque des 16 années suivantes.
500.00 payable le 12 Avril 1900.
500.00
500.00 payable par Mars 1906
2000.00 payable le 1 ^{er} Mars 1911 avis d'add. no 64
2500.00
500.00 balancer no 31313.
1579
1129.00 pd -
576.00 dont 3387.00 pd -
175.00 pd -
9000.00 par termes -
1129.00 pd
faculté \$500.00
500.00 par termes (Hyp add \$350.00) (avis ad no 284)

2632 Radie
no 591 Radie
4727- 2533 Radie
no. 774 Radie
1912 Radie
10155
5876-5865 Radie
4042-5541 Radie
5865 Radie
5853-5886 Radie
5886 Radie
5852 Radie
5852 Radie
8106 Radie
8105 Radie

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	10 791 931	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 277 564 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	14 935 232	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 280 058 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	11 130 061	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N°293 410 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	12 253 803	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 297 265 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	12 253 803	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 319 804 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	12 253 803	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 338 804 est supprimée.

Index des immeubles

Circonscription foncière : Vaudreuil	Dates de mise à jour du Registre
Cadastre : Paroisse de Sainte-Madeleine-de-Rigaud	Droits : 2022-04-07 12:00
Lot : 92	Radiations : 2022-01-13 13:52
Date d'établissement :	
Plan : Liste des plans	
Concordance :	

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2003-05-20						
2003-07-02	À 09:00.Partie de ce lot est subdivisée, voir lot(s) 92-26 . Voir plan(s) : 3063						
2004-02-09	11 065 952	Hypothèque	Créancier Débiteur	Caisse Populaire Desjardins des Seigneuries de Soulanges Bourbonnais, Jean-René Mclsaac, Selina	299 000,00 \$	6 022 904	
2004-03-02	À 09:00.Partie de ce lot est subdivisée, voir lot(s) 92-23 . Voir plan(s) : 3118						
2004-03-26	11 175 890	Hypothèque légale (construction)	Créancier Débiteur	Fondations Marleau Inc. Bourbonnais, Jean-René propriétaire Mclsaac, Selina propriétaire	10 307,39 \$		T 11 971 129
2004-05-04	11 278 831	Préavis d'exercice d'un droit hypothécaire prise en paiement	Créancier Débiteur	Fondations Marleau Inc. Bourbonnais, Jean-René Mclsaac, Sélina	Réf. : 11 175 890		T 11 971 129
2005-03-11	À 09:00.Partie de ce lot est subdivisée, voir lot(s) 92-27 , 92-28 , 92-29 , 92-30 , 92-31 , 92-32 et 92-33 . Voir plan(s) : 3199						
2007-05-18	À 09:00.Partie de ce lot est remplacée, voir lot(s) 658 . Voir plan(s) : 3371						
2008-11-03	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2008-11-12	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 609 690 , 3 609 691 , 3 609 692 , 3 609 699 , 3 609 739 , 3 912 386 , 3 912 395 et 3 912 437 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

[Voir propriétaire\(s\) par lot](#) (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	11 971 129	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 11 175 890 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	11 971 129	L'inscription du préavis d'exercice d'un droit hypothécaire résultant du document ou de la réquisition N° 11 278 831 est supprimée.

Index des immeubles

Section référence : Vaudreuil - Paroisse de Sainte-Madeleine-de-Rigaud - 92

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte au long			
230 980			I 10 707 039
377 414			P I 14 061 394

INDEX DES IMMEUBLES

PAR STE MADELEINE DE RIGAUD

Feuille No 1
du cadastre P. RIGAUD

destiné au No

92

de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement de VAUDREUIL

No 92

Attesté à VAUDREUIL le 1986 FEV. 19 19

Déposé: le

Par [Signature] Régistrateur devant [Signature] P.J. Protonotaire

VENANT DE VOLUME 2 PAGE 188

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT		REMARQUES	RADIATION
		DATE	NO		
Mlle Fournier & Brigitte Fournier	vente	86-02-19	202019	1,000 payé	
Mlle Fournier & Brigitte Fournier	revendite	86-02-19	202019	droit passage	
le 87-04-10 Pte de ce lot a été subdivisé en 2 lots indexé le page 368 plan 5-357					
Mlle Fournier & Ray Lajointe	vente	87-07-15	216695	10,000 payé	
Mlle Fournier & Raymond Lajointe	vente	87-07-15	216685	droit passage	
M. C. L. Lajointe de temps long	hyp	88-08-18	230980	65,000. 11% 1982039 P	
88-10-07 partie de ce lot a été subdivisée		92-10-	-11 indexé	F.M. plan no 5-397	
Christine Desmar	testam	88-10-20	233285		
Christine Desmar par Jacqueline Desmar	transm	88-10-20	233286	pt. 1/2 ind	
Mlle Mercedes Racine & Raymond Lajointe	vente	88-12-12	235090	135,000 payé	
Mlle Raymond Lajointe & Raymond Lajointe	vente	88-12-12	235091	solde 165,000 P	
Mlle Raymond Lajointe & Ray B. Rigaud	vente	90-06-05	252952	10,000 payé	
90-07-30 partie de ce lot a été subdivisée		92-12-22	indexé	F.M. plan no 6-447 (D. Desmar) subdivisé	
Mlle Louise	testam	92-01-21	271908		
Mlle Louise par Lucie Louise	transmission	92-01-21	271909	ptie	
Lucie & Brigitte Desmar & Jean-Keis Bachmann	vente	2001-10-22	316102	ptie 60,000 payé 10,2286	
Serge Isabelle et Réal Tremblay	vente	2002-04-29	371928	ptie 21,000.5 payé	
C. L. Lajointe de Réal Tremblay	hyp	2002-08-14	377414	ptie 95,250. (42839)	
2002-08-16 à 10:30, partie de ce lot est subdivisée en lots		92-24	et 92-25	voir	
index F.M. et plan no. 6-613 (proprio. = Réal Tremblay, no 371928)					

Index aux immeubles



2003862352

NOM DES PARTIES	Nature de l'Acte	ENREGISTREMENT				Radiation numéro du dépôt Total "T" Partielle "P"	REMARQUES Prix de vente; charges réelles; (montant des créances; privilèges et hypothèques; servitudes, etc. etc..)
		Date	Reg.	Vol.	No.		
Mme Marie Provost Dame Joseph H. Lefebvre	Egpro	24-8-62			93723		
Mme Marie Provost Dame Joseph H. Lefebvre	virtuel	24-8-62			93724		
Pte Ministère Vackie Duc & Marie Joseph H. Lefebvre	Egpro	25-3-64			98159		
P. m. " " " " " "	egpro	16-11-64			100386		
P. " " " " " "	Servit	"			100387		
Pte Dame Beatrice Pilon et Norbert Brunet	Correction	9-1-65			100801		re 51419, 80371
P. Ed. Aug. Bayez & al à Placement Dorion Inc	Preb	26-2-65			101174	T-31255	\$15,000 ⁰⁰ 3 ans. A12828
P. Mme B. Pilon à Placement Dorion Inc	Vente	24-3-65			101383		\$35,000 ⁰⁰ cash.
P. Mme B. Pilon à Ministère Vackie Duc	Vente	22-10-65			103094		\$5,000 ⁰⁰ cash.
Pte Placements Dorion Inc à J. A. Gaudin et al	Vente	12-8-71			120210	T-39212	9000 ⁰⁰ 4000 ⁰⁰ payés A18709
Pte J. G. à Lucien Gaudin à Gaudin & Freres Inc	Vente	7-11-73			129446		9500 ⁰⁰ payés
Pte Placements Dorion Inc à Aménagements du Fief Inc	Vente	27-11-74			135716		31000 ⁰⁰ payés
Pte Aménagements du Fief Inc à Bedford Ferguson et al	Vente	27-11-74			135717	T-46164, T-36010, T-37094	80000 ⁰⁰ 30000 ⁰⁰ payés A 23964
Pte Caisse Pop. Big à Pierre Cadieux et al	Egpt	2-12-74			135775	T-47929	20000 ⁰⁰ tenus A 23985
Pte Aménagements du Fief Inc à Pierre Cadieux et al	Vente	10-12-74			135895		20000 ⁰⁰ payés
Pte Bedford Ferguson et al et Condrot Design et al	Servit	17-12-74			135966		
25 juillet 1975 Plan officiel de Paroisse Officielle Partie de ce lot a été subdivisée en 5 lots 92-1 à 5 Vol 4 p 237							
Pte Pierre Cadieux et al à St. Meriad Isabelle et al	Vente	15-2-76			142505	T-47989	132387 ⁰⁰ ; 1314260 ⁰⁰ payés
Pte Bedford Ferguson et al à Dame S. Lysie - Brabant	Vente	27-11-77			152747		10000 ⁰⁰ payés
Pte Bedford Ferguson et al à Yves Beaulne	Vente	78-01-09			153886		10,000 ⁰⁰ payés.
Pte Bedford Ferguson et al à P. Lalonde, et al	Servit	78-06-09			156186		droit passage
Pte Bedford Ferguson et al à Daniel Dain et al	Vente	79-02-05			160217		8000 ⁰⁰ payés
Pte Bedford Ferguson et al à Yves Beaulne	Vente	79-02-13			160306		11,000 ⁰⁰ payés
Pte Bedford Ferguson et al à M. René Dajaz	Vente	79-10-30			164778		30,000 ⁰⁰ payés
Pte Yves Beaulne, à Gilles Fournier	Vente	80-12-23			171493		16000 ⁰⁰ payés
Pte Isabelle Lajoie à Colane Villeneuve	Vente	81-09-24			176218		6000 ⁰⁰ payés.
76-11-12 Pte de ce lot, a été subdivisée en 1 lot 92-6 Vol 5 page 135							
82-05-03 Pte de ce lot, a été subdivisée en 1 lot 92-7 Vol 6 page 177 Plan vol 4 no. 278							
Pte Louise P. Rigaud de Sychain Lalonde et al	hyp	85-04-15			196376	T-106411	40000\$ 12 3/4% A42039
Pte Gilles Fournier à Lynn Fournier	vente	85-04-15			196377		solde 1500\$
Pte Gilles Fournier à Lynn Fournier	servitude	85-04-15			196377		droit passage

VOIR FEUILLES MOBILES

Index aux immeubles



2003548472

NUMÉRO ET DATE DE L'ENREGISTREMENT.				Indication de l'ENREGISTREMENT.			NATURE DE L'ACTE.	NOM DU VENDEUR, DONATEUR, CRÉANCIER, CÉDANT, &c.	NOM DE L'ACQUÉREUR, DONATAIRE, DÉBITEUR, CESSIONNAIRE
No.	Année.	Mois.	Jour.	Reg.	Vol.	Page.			

Index aux immeubles

 2003541411

H. H. H.
 RADIATIONS.
 Date du Renouvellement.
 Partielles. Totales.

49192	1931	Mai	28	B	80		Abolition	Ulric Seguin de Joseph Lafleur
49231	1931	Juin	12	"	"		Hypothèque	J R Perrine de -
51419	1934	"	23	"	86		Vente	Joseph Lafleur adme à E. Cantin
53728	1938	Mars	4	B	91	358	Transp.	Arthur Lafleur fils à Arthur Lafleur père
53790	1938	Mars	31	B	91	484	Obligation	L'Office du Crédit Agricole de St. Arth. Lafleur
68013	1951	Janv	16				Servitude	Arthur Lafleur Patriceau Bourcier
80371	1957	Juillet	27				Vente	Wm S. Milligan, Bordouy, Verbul Brunet
88982	1960	Oct	22				Reception	Joseph A. Lafleur
88983	1960	Oct	22				Testament	do do
88984	1960	Oct	22				Decl. Dec	do do

\$4500 ⁰⁰ le 1 ^{er} Juin 1936 (Hyp. Add. 450 ⁰⁰)								9900
\$1000 ⁰⁰								9697
\$275 ⁰⁰ payés								
\$1129 ⁰⁰ payés comptant.								
\$4500 ⁰⁰ payables par termes Int. 2 1/2% - Hyp. Add. \$700 ⁰⁰ - Adressé 963								17851
\$215 ⁰⁰ payés								
\$1000 ⁰⁰ payés								
1/2 ind								
1/2 ind								
page 188 du Volume 2								

PAR STE MADELEINE DE RIGAUD

57578	1945	Mars	20	B	101		Vente	Arude Paulhan à René Cadumy
57579	"	"	"	"	"		Obligation	Oscar Salandre de -
58615	1944	Juin	8	"	103		Vente	René Cadumy à Charles Vallée
59187	"	Oct	21	"	104		Servitude	Satmeau Damer la -
60060	1945	Sept	8	A	174		Vente	St. Vallée à Fernand Bernier
62475	1948	Mars	2	Depot	X		Pret	Office des Agriculteurs de St. Arth. Bernier
87109	1960	Janv	27				Servitude	The Bell Telephone Co. Howard Bernier

Voir suite à la page 188 du Volume 2

\$3200 ⁰⁰ payés								12257
\$2900 ⁰⁰ le 12 Mars 1943 (Hyp. Add. 290 ⁰⁰)								12257
\$3500 ⁰⁰ payés \$1100 ⁰⁰ payés								
1 ^{er} ind								
\$5000 ⁰⁰ dont \$1000 ⁰⁰ payés								13329
\$750 ⁰⁰ millions Hypo. ad. 25 millions								T39168
\$3500 ⁰⁰								T31514
\$113 ⁰⁰ payés								
Page 154								

No 89 INDEX DE LA PAROISSE DE STE-MAGDELEINE DE RIGAUD

49231	1931	Juin	12	"	80		Hypothèque	J R Perrine de Joseph Lafleur
53728	1938	Mars	4	B	91	358	Transp.	Arthur Lafleur fils à Arthur Lafleur père
53790	1938	Mars	31	B	91	484	Obligation	L'Office du Crédit Agricole de St. Arth. Lafleur
61579	1946	Oct	5	B	109	138	Vente	Arthur Lafleur à son t. Lazaron
64095	1948	Janv	3				Convention	Arthur Lafleur avec S. Bernier
65486	1949	Juin	22				Obligation	Com. des P. Riquard R. Paulhan
78007	1956	Juin	18				Vente	Joseph Arthur Lafleur Jean Lazaron
88982	1960	Oct	22				Reception	Joseph A. Lafleur
88983	1960	Oct	22				Testament	do do
52126	1931	Janv	8	B	91	132	Testament	Don. A. B. de Lacombe Marie-Fréd. Marie de Lacombe
53126	1931	Janv	8	B	91	135	Test. Recepte	Le Receveur des Revenus No. Lacombe Don. A. B. de Lacombe
88984	1960	Oct	22				Decl. Dec	Joseph A. Lafleur
93703	1962	Janv	24				Expro	Mme Vairie Brov à Mme Joseph A. Lafleur
93704	1962	Janv	24				Expro	Mme Vairie Brov à Mme Joseph A. Lafleur
98159	1964	Mars	25				Amend	Mme Vairie Brov à Mme Adolphe Lafleur
99031	"	Juin	15				Expro	" " " " " " " "
100386	"	Nov	16				Serv	" " " " " " " "
100387	"	"	"				Correction	Donne Béatrice Pilon à Mme Simon Lafleur
100998	1965	Janv	7					

\$1000 ⁰⁰								9697
\$1129 ⁰⁰ payés comptant.								
\$4500 ⁰⁰ payables par termes - Int. 2 1/2% - Hyp. Add. \$700 ⁰⁰ - Adressé 963								17851, 17841, 12659, 13155
\$1000 ⁰⁰ payés								
1 ^{er} ind								
\$2500 ⁰⁰ par termes 5%								Adressé 2098
\$1500 ⁰⁰ payés								T2117
1/2 ind								
Suite								
1/2 ind								
1/2 ind								
1/2 ind								
re 64095								

voir suite au Vol 2 # 325

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	10 707 039	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition No : 230980 est supprimée.

	Radiations	Mention
P	10 831 128	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 377 414 est supprimée sur le lot 89-39 et sur une partie du lot 92-24 tel que décrite à ladite quittance de la paroisse de Ste-Madeleine de Rigaud.
T	14 061 394	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 377 414 est supprimée.

Rechercher une entreprise au registre

État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises

Renseignements en date du 2022 04 08 09:12:51

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1142737882
Nom	GUINDON ET FRERES INC.

Adresse du domicile

Adresse	580 rte de la Cité-des-Jeunes Saint Lazare (Québec) J7T2A7 Canada
---------	---

Adresse du domicile élu

Nom de l'entreprise	GUINDON ET FRÈRES INC
---------------------	-----------------------

Adresse	304 8 211 BOUL. Brien Repentigny Québec J6A0A4 Canada
---------	---

Immatriculation

Date d'immatriculation	1995 02 18
Statut	Immatriculée

Date de mise à jour du statut	1995 02 18
Date de fin d'existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre

Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	1972-01-25 Constitution
Régime constitutif	QUÉBEC : Loi sur les compagnies, Partie 1 (RLRQ, C C 38)
Régime courant	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2022-01-24
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2021-10-01 2021
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2022	2023 02 01
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2021	2022 02 01

Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

Fusion, scission et conversion

Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

Continuation et autre transformation

La personne morale a fait l'objet d'une continuation.

Loi applicable	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)
Date de la continuation ou autre transformation	2011-07-13

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés**1^{er} secteur d'activité**

Code d'activité économique (CAE)	4214
Activité	Travaux d'excavation et de nivellement
Précisions (facultatives)	EXCAVATION ET TERRASSEMENT

2^e secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	4213
Activité	Installation de fosses septiques
Précisions (facultatives)	INSTALLATION DE FOSSE SEPTIQUE

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec
De 6 à 10

Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants et fondé de pouvoir**Actionnaires****Premier actionnaire**

Le premier actionnaire est majoritaire.

Nom	GRUPE DEZETECH INC.
Adresse	1100 1200 av McGill College Montréal (Québec) H3B4G7 Canada

Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires conclue en vertu d'une loi du Québec ou d'une autre autorité législative du Canada.

Liste des administrateurs

Nom de famille	Zeppetelli
Prénom	Michael
Date du début de la charge	2021-11-01
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Président, Secrétaire
Adresse	24 ch. Saint-Henri Sainte-Marthe (Québec) J0P1W0 Canada

Nom de famille	Guilbert
Prénom	Shawn
Date du début de la charge	2021-11-01
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Vice président
Adresse	728 rue Anne-Hébert Terrebonne (Québec) J6Y0K1 Canada

Dirigeants non membres du conseil d'administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

Établissements

Aucun établissement n'a été déclaré.

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Index des documents

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration de mise à jour courante	2022-01-24
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2021	2021-10-01
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2020	2020-12-04
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2019	2019-11-12
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2018	2018-10-30
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2017	2017-11-18
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2016	2016-10-26
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2015-11-13
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2014-11-25
Déclaration de mise à jour de correction	2014-11-19
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2013-11-28
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2012-11-14
Déclaration annuelle 2011	2011-12-05
Certificat de continuation	2011-07-13
Déclaration annuelle 2010	2010-12-30
État et déclaration de renseignements 2009	2010-02-06
Déclaration annuelle 2008	2009-02-12
Déclaration modificative	2009-02-12
État et déclaration de renseignements 2007	2008-03-13
État et déclaration de renseignements 2006	2007-03-10
Déclaration annuelle 2005	2006-03-01
Déclaration modificative	2005-01-28
Déclaration annuelle 2004	2004-12-23
Déclaration annuelle 2003	2003-10-09
Déclaration annuelle 2002	2002-10-29
Déclaration annuelle 2001	2001-11-06
Déclaration annuelle 2000	2000-10-31
Déclaration annuelle 1999	1999-11-12
Déclaration annuelle 1998	1998-11-05
Déclaration annuelle 1997	1998-01-29
Déclaration annuelle 1996	1996-11-18
Déclaration annuelle 1995	1996-01-17

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration d'immatriculation	1995-02-18

Index des noms

Date de mise à jour de l'index des noms	1972-01-25
---	------------

Nom

Nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
GUINDON ET FRERES INC.		1972-01-25		En vigueur

Autres noms utilisés au Québec

Aucun autre nom utilisé au Québec n'a été déclaré.
--



© Gouvernement du Québec

Avis de conformité de rapports externes

Décision n° 400783

Évaluation d'un :

Rapport préalable Rapport d'étape Rapport final

Titre du rapport externe : Sommaire de rapport de suivi FINAL

Date du rapport externe : 30 novembre 2021

Nom du professionnel : Mélanie Drapeau

Titre du professionnel : agronome

1. Évaluation de la conformité du rapport externe déposé au dossier :

Le rapport démontre la conformité du site eu égard aux conditions d'exploitation et de réaménagement.

Le rapport comprend des irrégularités :

Il ne contrôle pas les conditions :

Il démontre une infraction aux conditions : 9

Autres : irrégularité pour la condition 6 : L'agronome recommande :

Les roches ramassées de la surface et mises en amas devront être sorties du site

Autres observations :

Tel que recommandé par l'agronome Mélanie Drapeau, les roches doivent être retirées

Pour la condition 9, la surface doit être remis en culture.

L'échéancier prévu est printemps 2022

2. Commentaires :

Le non-respect de la condition 9, malgré la recommandation de l'agronome, entraîne une irrégularité suffisante pour apporter une préoccupation quant au réaménagement des lieux.

De plus l'irrégularité concernant les matériaux de remblai : beaucoup de roches à retirer, sans spécifier leur diamètre et sans correctifs recommandés par l'agronome Drapeau, outre de les sortir du site entraînent aussi une préoccupation quant au réaménagement des lieux.

Rappelons que l'échéance de l'autorisation était le 29 mars 2022 et que le cautionnement expire le 30 juin 2022.

3. Recommandations

Le site est entièrement réaménagé et des travaux additionnels n'amélioreraient pas les possibilités d'utilisation agricole du site et du lot. La fermeture du dossier est recommandée.

La dérogation constatée est mineure, le site retrouvera une vocation agricole dans un futur proche (moins de 5 ans). La fermeture du dossier est recommandée.

Le site évolue dans le respect des conditions.

Une visite terrain est recommandée.

Les travaux correctifs suivants sont recommandés :

Les travaux recommandés par l'agronome doivent être réalisés.

De façon plus précise pour les matériaux de remblai, sur les 30 derniers centimètres du remblai, les matériaux rapportés devront être fortement terreux, exempts de bois et de pierres de plus de 10 centimètres de diamètre, et non contaminés (exempts de souches, béton, asphalte, résidus de construction).

Une fois cet objectif quant aux matériaux de remblai est réalisé, le site sera nivelé, décompacté, recouvert de la couche arable préalablement conservée, amendé au besoin, puis reboisé au moyen d'une plantation d'arbres.

Signature

31 mars 2022

Date

Severine Demers



Signature de l'agronome

COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

IDENTIFICATION DU DOSSIER

Numéro : 400783
Lot : 3 609 739-P
Cadastre : Cadastre du Québec
Superficie : 3,85 hectares
Circonscription foncière : Vaudreuil
Municipalité : Rigaud (M)
MRC : Vaudreuil-Soulanges

Date : Le 29 mars 2012

LES MEMBRES PRÉSENTS Jacques Cartier, commissaire
M^e Louis-René Scott, commissaire

DEMANDERESSE Guindon et frères inc.

DÉCISION

LA DEMANDE

- [1] La Commission est saisie d'une demande d'autorisation pour l'utilisation, à des fins autres que l'agriculture, d'une superficie de 3,85 hectares, localisée sur une partie du lot 3 609 739, du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Vaudreuil.
- [2] La demanderesse désire agrandir l'exploitation de la sablière associée à des activités de fabrication de terreau (tamisage, mélange, entreposage) et sa restauration, pour ainsi régulariser la situation dénoncée au préavis d'ordonnance au dossier 370712.

LA RECOMMANDATION DE LA MUNICIPALITÉ

- [3] Par sa longue résolution n° 2011-07-312 adoptée le 11 juillet 2011, la Municipalité de Rigaud appuie la demande de Guindon et frères inc. pour l'agrandissement de l'aire d'exploitation d'une sablière associée à des activités de fabrication de terreau (tamisage, mélange, entreposage), sur une partie du lot 3 609 739, d'une superficie de 38 500 mètres carrés.

- [4] On ajoute que la demande est supportée par un rapport d'expertise agronomique favorable au projet, incluant les modalités ainsi qu'un plan d'exploitation et de restauration de la superficie visée. La durée temporaire de ces travaux et les conditions d'exploitation prévues font suite à une dérogation mineure accordée à la résolution n° 2011-07-305. La demanderesse s'est engagée à respecter les conditions prévues aux termes de cette dérogation, dont l'aménagement d'une zone tampon.
- [5] Enfin, la demande est conforme à la réglementation municipale.

LA RECOMMANDATION DE L'UPA

- [6] Dans une correspondance datée du 24 février 2012, la Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield demande à la Commission de faire droit à la demande en incluant les conditions énumérées dans l'orientation préliminaire du 24 janvier 2012.

LE RAPPEL DE L'ORIENTATION PRÉLIMINAIRE

- [7] Le 24 janvier 2012, la Commission émettait son orientation préliminaire au présent dossier. Elle indiquait alors que cette demande devait être autorisée avec conditions.

LA RENCONTRE PUBLIQUE / LES OBSERVATIONS ADDITIONNELLES

- [8] Depuis l'envoi de l'orientation préliminaire, aucune rencontre publique n'a été sollicitée, mais Me Guy Paradis, avocat et mandataire au dossier a fait parvenir une correspondance datée du 14 février 2012, dans laquelle il demande de modifier une des conditions annoncées lors de l'orientation préliminaire soit la condition n° 6 puisque l'ajout d'une épaisseur de 30 centimètres de matériel apparaît amplement suffisant pour le type de plantation à exécuter à la fin du prélèvement.
- [9] Cette demande est accompagnée d'un rapport de M. Daniel Labbé, agronome, qui explique davantage la demande de modification de la condition n° 6, puisqu'à la condition n° 5 il est déjà prévu que les matériaux de remblai seront constitués à 75 % d'argile exempts de béton, de résidus de construction et libres de contaminants.
- [10] Il réfère à son document de soutien à la demande pour élaborer davantage sur le remblai tel que décrit à la page 7 où il indique que la restauration du site se fera à l'aide de matériaux argileux non contaminés constitués d'argile à 75 % ou plus. Le sol arable préalablement conservé sera régalé uniformément sur toute la superficie, et si nécessaire, l'apport d'amendement organique extérieur complétera les besoins pour soutenir l'implantation du couvert végétal permanent.

- [11] Il complétait en spécifiant que le terrain remblayé sera destiné à être reboisé et non pas destiné à être cultivé.

L'ANALYSE DE LA DEMANDE

- [12] Pour rendre une décision sur cette demande, la Commission se base sur les dispositions des articles 12 et 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*¹ (la Loi), en prenant en considération seulement les faits pertinents à ces dispositions.
- [13] Après examen des documents versés au dossier, avec sa connaissance du milieu en cause et selon les renseignements obtenus de ses services professionnels, la Commission constate que :

LE CONTEXTE

Géographique

- [14] La parcelle visée est située dans la MRC Vaudreuil-Soulanges, sur le territoire de la municipalité de Rigaud. Elle se trouve immédiatement au nord de l'autoroute 40 et à 600 mètres au sud du chemin de la Grande-Ligne. Cette municipalité est située sur le pourtour de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Agricole

- [15] Il s'agit d'un milieu agricole généralement actif, localement marqué par la présence de sablières exploitées en vertu de droits acquis ou d'autorisations de la Commission.
- [16] La zone non agricole s'étend de l'autre côté de l'autoroute 40.
- [17] Les parcelles cultivées sont valorisées en grandes cultures et reposent sur des sols de grande qualité sur le plan agricole. L'emplacement ciblé repose également sur des sols de qualité, soit majoritairement de classe 2 ainsi que de classe 4, selon les données de l'Inventaire des terres du Canada.

De planification régionale et locale

- [18] Le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC Vaudreuil-Soulanges est en vigueur depuis le 22 octobre 2004. La parcelle visée est comprise dans une affectation « Agricole ».

1 L.R.Q., c. P-41.1

L'APPRÉCIATION DE LA DEMANDE

[19] La demande comprend deux volets complémentaires reliés à l'exploitation de la sablière bénéficiant de droits acquis. La demande est logée pour 10 ans et les travaux se feront sur deux phases, soit en débutant par la section est et ensuite par la section ouest.

Volet 1

[20] La demande vise une excavation jusqu'à 1 mètre au-dessus du niveau de l'eau dans le fossé, soit jusqu'à la hauteur du site à sa limite nord. Cela correspond à une excavation de 7 mètres de profondeur par rapport au point haut.

[21] Par la suite, le site sera remblayé à 75 % de matériaux argileux et à 25 % de diverses matières (souches, pierres, roches), jusqu'au niveau naturel du terrain à la hauteur de l'autoroute, suivant une pente régulière descendante vers le nord. Un talus sera aménagé dans la limite nord.

[22] Le site suit actuellement une pente irrégulière inclinée vers le nord (point bas à l'emplacement du fossé). On trouve une dénivellation de 8 mètres entre l'autoroute et le niveau de l'eau dans le fossé situé au nord de l'emplacement. En outre, cette inclinaison entre la limite nord du site visé et l'autoroute est de 7 mètres.

[23] Ledit site est enclavé entre l'autoroute 40 et une sablière exploitée sur la même propriété en vertu de droits acquis. Également, une compagnie similaire est établie sur le lot adjacent au nord-ouest. Localement, le site se trouve ainsi dans un environnement peu actif sur le plan agricole et où sa reprise est peu probable.

[24] L'enlèvement du sol arable du site a déjà été permis en 1979 au dossier 007867. Toutefois, il est à noter que celui-ci peut ne pas avoir été enlevé ou n'avoir été enlevé que partiellement. Ainsi, une couche de sol de surface a été décapée et mise en réserve, comme il est montré au rapport d'enquête. D'ailleurs, dans celui-ci on précise bien que : « *préalablement à l'extraction, la couche superficielle, contenant de la matière organique et assimilable à du sol arable, sera enlevée, lorsque présente, et andainée au pourtour du site [...] ».*

[25] Compte tenu de la présence adjacente de l'autoroute et de la profondeur de l'excavation, même temporaire, en vue de ne pas déstabiliser l'autoroute, il serait préférable de maintenir une bande tampon non excavée d'une largeur de 20 mètres (le site est actuellement à 12 mètres de l'accotement).

Volet 2

[26] Le deuxième volet concerne le tamisage et la préparation de terreau commercial.

- [27] L'exploitation même de la sablière vise à extraire des matériaux qui seront mélangés à d'autres matériaux organiques et argileux et qui seront importés sur les lieux. Ces opérations requièrent l'importation et l'entreposage de matériaux terreux et argileux sur le site. Ces activités demeureront dans le secteur ouest du site pour toute la durée de l'autorisation demandée, puis se concentreront au nord-ouest de ce secteur lors de l'excavation de celui-ci. De fait, il apparaît qu'une superficie de plus d'un hectare pourra en tout temps être consacrée à cette activité.
- [28] La Commission indiquait lors de l'orientation préliminaire qu'elle s'apprêtait à autoriser avec conditions la demande soumise parce qu'elle ne porterait pas atteinte à l'homogénéité de la communauté agroforestière concernée. De plus, il y aurait absence de répercussions négatives significatives sur la ressource et sur les activités agricoles environnantes, dans la mesure où certaines conditions d'exploitation et de réhabilitation seront respectées.
- [29] La Commission considérait, en tenant compte de l'emplacement visé et de l'état possible des lieux, qu'il s'agit d'un site de moindre impact, bien que les sols étaient originairement de bonne qualité.
- [30] Aussi, elle considérait que l'activité de tamisage et de préparation de terreau commercial n'apporterait pas de contraintes supplémentaires à l'agriculture, compte tenu des autres activités en cours ou demandées sur le lot visé. Cette activité ne devrait toutefois pas s'étendre au-delà de la durée permise pour les activités de remblai et d'excavation de sable.
- [31] La Commission a pris en considération les représentations du procureur au dossier ainsi que le rapport additionnel de l'agronome et elle accepte de modifier la condition n° 6 et de réduire à une profondeur de 30 centimètres le matériel de surface, au lieu des 100 centimètres annoncés puisque celui-ci sera précédé de remblai constitué à 75 % d'argile tel que prévu au rapport de M. Daniel Labbé, agronome.

PAR CES MOTIFS, LA COMMISSION

AUTORISE l'utilisation, à des fins autres que l'agriculture, soit pour l'exploitation d'une sablière associée à des activités de fabrication de terreau (tamisage, mélange, entreposage) et sa restauration, d'une superficie de 3,85 hectares, localisée sur une partie du lot 3 609 739, du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Vaudreuil.

Sous peine de sanctions prévues dans la Loi, la décision est assujettie aux conditions suivantes :


- 1) Pour garantir l'exécution des travaux de remise en état, l'autorisation n'entrera en vigueur qu'au moment du dépôt d'une garantie d'une somme de 50 000 \$ dans une forme qui satisfasse la Commission, dont :
 - a) des obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec et payables au porteur; dans ce cas, seule la valeur marchande est reconnue;
 - b) une police de garantie émise par un assureur autorisé à faire des opérations au Québec, selon la Loi sur les assurances (L.R.Q., ch. A-32);
 - c) un cautionnement obtenu de toute institution habilitée à en émettre; dans ce cas, la caution doit renoncer au bénéfice de discussion et de division et le cautionnement ne peut être annulé avant l'accomplissement des travaux de réaménagement;
 - d) un dépôt en argent fait par chèque visé payable à l'ordre du ministre des Finances (article 12 du Règlement d'application de la Loi).

La demanderesse devra déposer le montant de la garantie à l'intérieur d'un délai de 6 mois de la date de la présente décision, sans quoi la présente autorisation deviendra inopérante et de nul effet.

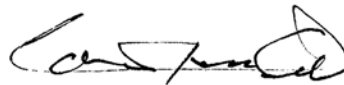
- 2) Une fois entrée en vigueur, l'autorisation sera accordée pour une durée de 10 ans, à compter de la date de la présente décision.
- 3) La couche de surface contenant de la matière organique et assimilable à du sol arable sera enlevée lorsque présente et conservée à l'écart des autres matériaux présents sur le site.
- 4) Le plancher de la sablière sera maintenu à au moins 1 mètre au-dessus du niveau de l'eau souterraine stabilisée au moyen de fossé de drainage agricole (1 mètre maximum).
- 5) Les matériaux de remblai devront être constitués à 75 % d'argile. Ils seront exempts de béton, d'asphalte et de résidus de construction, et libres de contaminants sur le plan environnemental (hydrocarbures ou autres produits chimiques), et ce, sur tout le profil remblayé.
- 6) Sur les 30 derniers centimètres du remblai, les matériaux rapportés devront être fortement terreux, exempts de bois et de pierres de plus de 10 centimètres de diamètre, et non contaminés (exempts de souches, béton, asphalte, résidus de construction).
- 7) Une bande tampon sera non excavée sur une largeur de 20 mètres à partir de l'accotement de l'autoroute.

- 8) Le niveau final du site sera ramené au niveau des terrains adjacents situés à l'est et à l'ouest. Au-delà d'un talus-butte écran aménagé le long de l'autoroute, conformément aux exigences municipales, le site suivra une pente régulière descendant vers le nord d'un maximum de 2,5 %, partant du niveau naturel du terrain dans sa limite sud pour rejoindre la limite nord, où sera aménagé un talus selon une pente maximale de 30 degrés.
- 9) Une fois le niveau final décrit ci-haut atteint, le site sera nivelé, décompacté, recouvert de la couche arable préalablement conservée, amendé au besoin, puis reboisé au moyen d'une plantation d'arbres.
- 10) La superficie consacrée à l'entreposage des matériaux extérieurs et au tamisage sera en tout temps limitée à 1 hectare.
- 11) À mi-terme et à l'échéance de l'autorisation, la demanderesse devra soumettre à la Commission un rapport de surveillance produit par un ingénieur ou un agronome faisant la preuve du respect des conditions de l'autorisation. Ce rapport devra notamment contenir des cotes de niveau du site et des sites adjacents et, advenant une exploitation non achevée, un plan précisant la superficie ouverte et les superficies réaménagées.

Malgré l'autorisation à venir, la demanderesse demeurera assujettie à toute autre loi ou tout autre règlement du gouvernement ou de la Municipalité et ne sera pas dispensée de demander un permis par ailleurs exigé en vertu d'une loi ou d'un règlement du gouvernement ou de la Municipalité.



Jacques Cartier, commissaire
Président de la formation



M^e Louis-René Scott, commissaire

p. j. Avis de recours autres que judiciaires prévus par la Loi, ainsi que les délais de recours



Longueuil, le 20 juillet 2012

GUINDON ET FRÈRES INC.
245, chemin de l'Anse
Rigaud (Québec) J0P 1P0

Objet :	Dossier	: 400783
	Municipalité	: Rigaud
	Lot	: 3 609 739-P
	Cadastre	: Cadastre du Québec
	MRC	: Vaudreuil-Soulanges
	Circ. Foncière	: Vaudreuil

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de cette lettre de garantie irrévocable, émise par la Banque Nationale du Canada, [REDACTED].

Ce document est classé au dossier pour référence ultérieure.

N'étant en vigueur que jusqu'au 30 juin 2013, il vous appartiendra d'en obtenir le renouvellement d'année en année, et ce pour toute la durée de l'autorisation consentie par la Commission à son dossier 400783, soit dix ans. De même, vous devrez produire annuellement l'original de la nouvelle lettre de garantie, avant l'expiration de la garantie précédente, et ce sous peine des sanctions prévues par la Loi.

La condition préalable ayant été respectée au dossier mentionné en objet, il vous est ainsi possible de vous prévaloir de cette autorisation du 29 mars 2012, et ainsi entreprendre l'exploitation d'une sablière, associée aux activités de fabrication de terreau, sur cette partie du lot 3 609 739, du cadastre du Québec, d'une superficie de 3,85 hectares, tout en respectant toutes et chacune des conditions qui y sont prévues.

Espérant le tout conforme à vos attentes, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, reading "Suzanne Heppell-Morin". The signature is written in a cursive, flowing style.

Suzanne Heppell-Morin, avocat
Direction des affaires juridiques

/sle

c. c. M^e Guy Paradis, avocat (votre dossier : 47-593)
Banque Nationale (a/s de M. Michel Boisvert, directeur)
Municipalité de Rigaud